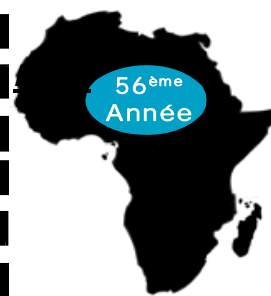


# LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.com



N°2796 Mardi 3 Juin 2008 - 56<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P: 2080  
CONGO: 500 F CFA - FRANCE: 1,5 Euro - Tel: (242) 500.77.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Assemblée générale constitutive de  
l'Association Marien Ngouabi et éthique

Lékoundzou élu  
comme président  
d'honneur



Justin  
Lékoundzou.

(P.6)

CAN-Mondial 2010  
Mali-Congo (4-2)

Les Diables-  
Rouges, noircis  
à Bamako!

(P.15)



Elections locales

Le R.m.p déjà en  
campagne électorale?

(P.3)

M.c.d.d.i (Mouvement congolais  
pour la démocratie et le développement intégral)

Guy Brice Parfait  
Kolélas numéro  
deux du parti

*En devenant numéro deux du parti,  
devient l'homme qui va,  
en réalité, tenir le M.c.d.d.i.*

(P.3)



Assemblée nationale



La délégation des députés au barrage d'Imboulou.

Les députés  
de la majorité  
émerveillés  
par le chantier  
du barrage  
d'Imboulou

(P.5)

**Rester. Connecté à vie.**

Garder. Votre numéro Cotel à vie. Emettez ou recevez tout simplement,  
au moins un appel ou un SMS tous les 3 mois.  
Cotel. La vie en mieux.



**Editorial**

L'épée de Damoclès! (P.3)

Elections locales

# Le R.m.p déjà en campagne électorale?

Les élections locales auront lieu, selon une décision gouvernementale, le 29 juin prochain. Par ailleurs, le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation, Raymond Mboulou, a publié, le 5 mai 2008, un arrêté fixant la date de clôture des candidatures aux élections locales, au 19 mai. En principe, selon la loi électorale, la campagne n'est ouverte que quinze jours avant le scrutin. Ce qui sous-entend que la campagne électorale pour les élections locales commencera le 16 juin prochain. Or, avant même cette date, le R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle) semble s'être déjà lancé dans la course, par l'affichage de ses banderoles et la tenue d'une série de meetings publics.



Les banderoles du R.m.p sont présentes dans toute la ville.

Deux poids, deux mesures? En tout cas, c'est ce qui semble le cas avec les élections locales. D'un côté, les partis à qui on interdit de tenir leurs meetings et de l'autre, ceux de la majorité qui sont presque déjà en campagne. Déjà, les déplacements du président de la République dans le pays donnent lieu à une véritable campagne politique qui mobilise l'essentiel des partis et associations de la majorité. Mais encore, le R.m.p, la plateforme qui réunit les partis soutenant l'action du président Sassou Nguesso, est déjà en campagne. Banderolles dans les principales artères de la ville, affiches dans les minibus, tee-shirts et casquettes du parti aux militants, meetings publics en série, etc. le parti de l'éléphant s'est déjà lancé, avant l'heure, à la conquête des électeurs. Les meetings ont commencé la semaine dernière, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, considéré comme le bastion du président Sassou, mais qui développe, ces derniers temps, une fronde anti-pouvoir. C'est comme si les dirigeants du R.m.p veulent se rassurer que le bastion ne leur échappera pas, au moment des élections. Car, à Talangaï, la côte de popularité du

président Sassou est au plus bas. Les aigris, les laissés-pour-compte, les marginalisés, les déçus, les révoltés, les punis, etc, veulent infliger un revers au parti du président de la République, comme pour lui donner un signal fort, de rectifier le tir de sa politique, en prenant en compte leurs doléances. L'épiphénomène créé autour de l'Association Marien Nguoubi et éthique, avec la traque, par la police, des promoteurs de cette association, est un indicateur des rivalités politiques qui secouent le bastion du président Sassou. D'ailleurs, si le pouvoir s'est échiné à empêcher la création de cette association, ce n'est pas vraiment par volonté d'atteinte aux droits et libertés des citoyens, mais, c'est pour vouloir préserver son bastion d'une pénétration de courants adverses. L'Association Marien Nguoubi et éthique, du nom de l'ancien chef de l'Etat, assassiné en 1977, est une initiative du député de BOUNDJI, Justin Léoundzou Ithi Ossetoumba, membre influent du P.c.t, celui-là même qui avait mis en échec la refondation de ce parti, lancée par le président Sassou Nguesso. Pour le pouvoir, laisser cette association s'installer, c'est faire le lit d'un comeback en force de Léoundzou,

actuellement en séjour sanitaire au Bénin. Le déploiement du R.m.p dans les quartiers de Talangaï laisse suggérer que cette «parcelle n'est pas à vendre». Seulement, la part belle laissée au parti du président de la République s'apparente à une injustice dans le traitement des libertés politiques. En effet, le R.m.p a le loisir de déployer ses banderoles partout et de tenir ses meetings, sans que la Conel, la préfecture de Brazzaville et la police ne trouvent à redire. Ensuite, les médias d'Etat font grand écho de ses activités. Pendant ce temps, les associations et partis proches de l'opposition sont empêchés, par tous les prétextes et tous les moyens, de mener les mêmes activités, en ce moment. Cette attitude de deux poids deux mesures discrédite les institutions congolaises et mettent à mal la vie démocratique du pays. A une question posée sur cette campagne du R.m.p, par un journaliste, le 22 mai dernier, au palais du parlement, lors d'une rencontre de sensibilisation des différents acteurs intéressés par les élections,

Jacques Bananganzala, président du Conseil supérieur de la liberté de communication, avait répondu: «Je crois que ceux qui sont au pouvoir devraient être le modèle. Il n'est pas bon que ce soit ceux qui sont chargés de l'application des lois qui puissent, eux-mêmes, violer ces lois... Le sérieux d'une classe politique ou d'un pays est quand on respecte les lois et règlements du Congo. Sinon, il ne sert à rien de les voter». Sera-t-il entendu? Imaginons que les mouvements d'opposition comme le P.a.d (Parti pour l'alternance démocratique), l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie) ou l'A.n.r (Alliance pour la nouvelle république), se mettaient à déployer, au même moment, leurs banderoles et affiches et donner des tee-shirts et des casquettes à leurs militants, ne serait-ce pas la pagaille? Y a-t-il des Congolais qui soient supérieurs aux autres Congolais devant les lois et règlements du pays? En tout cas, on n'est pas sorti de l'auberge.

Joël NSONI

## Editorial

### L'épée de Damoclès!

Si les élections constituent la respiration naturelle d'une démocratie, il faut bien se poser la question de savoir si, au Congo, la démocratie n'est pas en train d'étouffer. Depuis la Conférence nationale souveraine de 1991, qui a institué le pluralisme politique, l'organisation des élections est un sujet qui déchire la classe politique nationale. La première transition démocratique vit le bras de fer entre le Conseil supérieur de la République, parlement de transition, dirigé par Mgr Ernest Kombo et le gouvernement Milongo, sur la question de l'organisation des élections. Au terme de ces tiraillements, les conseillers de la République avaient arraché au gouvernement la paternité de l'organisation des votes.

Sous le mandat du président Pascal Lissouba (1992-1997), l'organisation, pourtant consensuelle, des élections législatives anticipées de 1993, n'avait pas permis d'apaiser le climat de tension qui régnait entre les partis de l'opposition et ceux de la mouvance présidentielle. La Conossela, la commission des élections, était dirigée par un membre de l'opposition, Me Jean-Martin Mbemba. Mais, les deux parties ne s'accordèrent pas sur les résultats proclamés du premier tour. Un collège arbitral international avait même été institué, en janvier 1994, pour statuer sur le contentieux électoral. Et pourtant, on n'était pas au bout du tunnel. L'opposition de l'époque exigeait une commission électorale indépendante et un accord fut même signé dans ce sens, en mai 1997, en présence de l'ancien directeur général de l'Unesco, l'Espagnol Federico Mayor. Mais, l'élection présidentielle, prévue cette année-là, n'aura pas lieu, en raison de la déflagration du 5 juin.

Revenu aux affaires, le président Denis Sassou Nguesso institue une nouvelle règle du jeu. Si en 2002, il n'a pas eu d'adversaire de taille, en raison du départ en exil d'une bonne partie de la classe politique nationale, l'organisation des élections, dans un contexte post-conflit, marqué par d'importants traumatismes, ne donne pas lieu à des contestations majeures. Depuis, la classe politique a retrouvé, peu à peu, ses dimensions d'antan, même si quelques grosses pointures comme l'ancien président Pascal Lissouba, se trouvent encore en exil. Et le débat sur l'organisation des élections est revenu en force, à partir de 2007, avec les élections législatives. Le schéma électoral institué par le pouvoir en place est, de plus en plus, contesté, surtout après les ratés observés pendant ces élections législatives. En effet, l'organisation du vote avec des opérations pré-électorales assurées par le gouvernement et une commission nationale d'organisation des élections qui n'a pas de réel pouvoir sur la totalité du processus électoral, jouant plutôt un rôle de supervision, ne fait pas l'unanimité. A la place, les partis de l'opposition exigent une «véritable commission électorale indépendante», non seulement qui a le pouvoir d'organiser toutes les opérations électorales, mais qui est composée de manière consensuelle entre la majorité, l'opposition et la société civile.

La question des élections est, souvent, au cœur des déchirements fratricides que le pays a vécus. De la manière dont on l'aborde dépend, à vrai dire, la paix de demain. Les élections locales, cette année, et l'élection présidentielle, l'année prochaine, il y a comme une épée de Damoclès sur le Congo. L'absence de dialogue entre les acteurs politiques est un fait inquiétant. A quelle sauce serons-nous bouffés? Tout dépend, finalement, de l'attitude des politiciens.

Joachim MBANZA

### M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral)

## Guy Brice Parfait Kolélas numéro deux du parti

A l'issue de sa première convention tenue au palais du parlement, à Brazzaville, du 24 au 25 mai 2008, sous le patronage de son président, Bernard Kolélas, le M.c.d.d.i ((Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), un bureau exécutif national de 41 membres, nommés à titre exceptionnel, a été mis en place. Guy Brice Parfait Kolélas, actuel ministre de la pêche maritime et continentale, chargé de l'aquaculture, est devenu le numéro deux du M.c.d.d.i, en qualité de coordonnateur et secrétaire national chargé des stratégies de développement. Comme quoi, la question de la succession est réglée au M.c.d.d.i.

En devenant numéro deux du parti, Guy Brice Parfait Kolélas devient l'homme qui va, en réalité tenir le M.c.d.d.i. Diminué par la santé et l'âge, le président fondateur, Bernard Kolélas sera de plus en plus en retrait. A la clôture de la première convention, il n'avait pas, par exemple, lu un discours. C'est Hellot Matson Mampouya, devenu secrétaire national permanent, char-

gé de la communication, de la mobilisation, porte-parole du parti, qui avait parlé, en son nom. Le président Kolélas, lui-même, n'avait prononcé que la formule rituelle: «Je déclare clos...». Il faut peut-être comprendre que le premier enjeu fondamental de cette première convention était de régler la question de la succession. Bernard Kolélas a fait monter dans le bureau exécutif national,

le dernier carré qui lui est resté fidèle jusqu'en exil, à savoir, Guy Brice Parfait Kolélas, Hellot Matson Mampouya, Prosper Diatoulou et Eloge Landry Kolélas, secrétaire national chargé des relations extérieures et des relations avec les autres partis. Ils sont également ceux qui ont été promus dans les institutions nationales, comme parlementaires ou ministres. Mais, les commentaires n'ont pas manqué, pour relever que c'est le fils qui est placé en pôle position, pour succéder au père. Les déboires de Stéphane Milongo, fils du fondateur décédé de l'U.d.r.-Mwindi, qui a voulu succéder à son père, à la tête de ce parti, ne sont, sans doute, pas étrangers à cette promotion de Guy Brice Parfait Kolélas au sein du M.c.d.d.i. D'ailleurs, ce scénario est pris comme un beau rêve dans d'autres partis. Et pour ceux qui le partagent, ils considèrent qu'André Ntsatouabantou Milongo

a eu tort de n'avoir pas eu la présence d'esprit de préparer et promouvoir son fils au sein du parti, pour qu'il lui succède. Mais, André Milongo était un grand démocrate, comme son parcours politique en fournit le témoignage. Dérive monarchique dans les partis? En tout cas, c'est la mode des temps qui courent. Joseph Kabila n'a-t-il pas succédé à son père à la tête de la RDC? Et que dire de Faure Gnassingbé, au Togo? Le deuxième enjeu de la première convention du M.c.d.d.i a été, sans doute, l'ouverture opérée vers des cadres issus d'autres départements. Le M.c.d.d.i est considéré comme le parti des ressortissants du Pool. D'ailleurs, son président ne s'empêche pas de s'exprimer en lari (une langue ethnique du Pool) dans les manifestations officielles, comme la dernière fois, à l'ouverture de la convention pourtant nationale. L'adhésion de Gabriel Emouengué,

ancien maire de Brazzaville et ancien ambassadeur du Congo en Chine, originaire du département de la Cuvette-Ouest, a été saluée par un tonnerre d'applaudissements. Avec la loi sur les partis politiques, qui oblige ceux-ci à avoir une assise nationale, le M.c.d.d.i est contraint de se débarrasser de cette image de «parti du Pool» qui lui colle à la peau, depuis sa création, en 1989 et pratiquer l'ouverture. Sa position de partenaire du P.c.t (Parti

congolais du travail), dont l'accord a été célébré avec éclat au cours de cette convention, lui facilite sans doute la tâche. Ainsi, dans son bureau exécutif national, se trouvent, de plus en plus, une diversité de cadres. Le M.c.d.d.i a d'ailleurs revu ses statuts et son règlement intérieur, pour se conformer à la loi sur les partis politiques. Un progrès à encourager.

Joël NSONI



**Appréhendé en train de dépecer un chien au bord du fleuve Congo**

Drôle de scène! Un jeune homme a été surpris, la semaine dernière, en train de dépecer un chien berger allemand, au bord du fleuve Congo, derrière l'ex-super marché Score, à Brazzaville. Il avait ramassé ce chien, que venait de heurter, mortellement, un automobiliste. Un homme travaillant dans les parages et curieux de ce qui se passait, l'a surpris en train de découper le cadavre du chien. Très vite, ce dernier, craignant que cette viande soit écoulée dans les gargotes, à la cité, a alerté les agents du commissariat de police situé vers l'ex-La Coupole, au centre-ville, qui ont appréhendé le jeune homme. Interrogé sur ce qu'il comptait faire de la viande du chien, celui-ci a affirmé qu'elle devrait servir à des pratiques fétichistes, pour réaliser son rêve de devenir une star de football ou de la musique. Il a été placé en garde à vue, pour la poursuite de l'enquête. La police a saisi cette occasion pour attirer l'attention des habitués des gargotes. On mange à bas prix, dans ces restaurants, mais la nourriture qu'on sert n'est pas toujours d'origine sûre.

**Un jeune homme s'est suicidé à Kinsoundi!**

C'est un drame que beaucoup d'habitants ne s'expliquent pas, au n°39 de la rue Nsona, à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Un jeune homme, Aubin Boukaka, âgé de 30 ans environ, a mis fin à ses jours, à l'aurore, vendredi 30 mai 2008. Il s'est suicidé par pendaison, sur une des branches de l'avocatier du domicile de ses parents, où il vivait en compagnie de sa femme avec qui il avait eu un enfant. Au matin, c'était la consternation pour sa femme, ses parents, le voisinage et les passants. Le corps inanimé du jeune homme gisait devant la sortie principale de la maison paternelle, suspendu à une branche à l'aide d'une corde. La joie du réveil, pour un jour nouveau, a cédé le pas aux pleurs et lamentations. Chacun y est allé de son commentaire. Selon radio trottoir, Aubin, soudeur de profession, était surendetté et auteur de plusieurs cas d'escroquerie à son lieu de travail. Serait-ce cela qui l'aurait poussé au suicide? Son corps a été retiré, vers 7h 30, et déposé à la morgue de Makélékélé. Les agents de police du quartier, alertés, sont arrivés sur les lieux, pour faire le constat d'usage. Une enquête serait ouverte. En tout cas, la tendance au suicide connaît une certaine recrudescence au Congo

**Un nouveau-né trouvé mort à Mongo-Kamba (Pointe-Noire)**

Les mères indignes sont toujours légion dans notre société. En effet, jeudi 22 mai 2008, à Pointe-Noire, un nouveau-né a été découvert, mort, dans la zone du terminus des taxis cent de Mongo-Kamba. De nombreux habitants de ce quartier ont accouru sur les lieux, pour voir de leurs propres yeux et ne pas se le faire raconter. Une vague de réprobation a déferlé sur le quartier. Alertée par des passants, la police, elle aussi, s'est déplacée pour faire le constat et a demandé aux services des pompes funèbres d'enlever le cadavre du bébé et le déposer à la morgue municipale. L'auteur de cet acte odieux n'était pas encore identifié au moment où cette triste information est parvenue à notre rédaction. Il faut souhaiter que la police, avec le concours des populations, mette la main sur lui. Le phénomène d'abandon des nouveaux-nés est récurrent. En avril dernier, à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, des passants ont découvert, étonnés, un bébé de sexe masculin abandonné dans un coin de rue. La liste de cas d'abandon d'enfants est longue. Il faudrait y réfléchir

**Un père de famille soupçonné de posséder un pouvoir mystique a été agressé à Kinsoundi**

La suspicion est toujours quotidienne, à propos du phénomène imaginaire d'atrophie de sexe au contact de personne possédant un pouvoir mystique. Vendredi 30 mai dernier, à Kinsoundi, dans l'arrondissement 1 Makélékélé, au niveau du marché «Le Mangui», un adulte a été sauvagement agressé par un jeune homme qui a mal pris le fait qu'il se soit heurté légèrement avec lui. Cet adulte voulait éviter une marre d'eau boueuse, mais, en perdant l'équilibre, il a froilé le jeune homme. Aussitôt, celui-ci a violemment réagi, en lui flaquant un violent coup de poing au niveau de la bouche. «C'est vous autres qui arrachez les sexes des gens», a vociféré le jeune. Le pauvre adulte s'en serait sorti avec une dent arrachée et le sang a coulé. C'est de justesse qu'il a été tiré de la violence de son agresseur par des passants. Ces derniers ont demandé au jeune homme de se déshabiller à l'écart pour le constat. Conclusion: son sexe était bien en place. Menotté, il a été conduit par des policiers, au commissariat de police du quartier Kinsoundi où il regrette, sans doute, son impulsivité.

**Un trafiquant d'ossements humains est tombé dans le filet de la police à Bouansa**

La police a mis la main sur un certain Freddy Ndouma, présumé trafiquant des ossements humains, à Bouansa, une localité du département de la Bouenza. D'après des témoins, cet homme serait un détendeur de cadavre. Il opérerait en complicité avec un vieux du village. Mais, Freddy était tenu à l'œil depuis longtemps. Un simple subterfuge a permis aux policiers de l'appréhender. Ils ont, en effet, demandé, expressément, à un inconnu de se rendre chez lui pour acheter des ossements humains. Ce dernier s'y est rendu. Et au moment où le vendeur a plongé sa main dans un sac contenant l'insolite marchandise, les policiers ont surgi à son domicile et ont bondi sur lui.

**Sécurité publique**

**Jean-François Ndenguet tord le cou aux rumeurs de disparition de sexe**

Directeur général de la police nationale, le général Jean-François Ndenguet est monté au créneau dans les médias, vendredi 30 mai dernier, pour démentir les rumeurs sur le phénomène de disparition de sexe et rassurer les populations. Dans une intervention à la télévision, il a mis en garde les fauteurs de trouble qui créent la psychose au sein des populations, en répandant des rumeurs infondées sur la disparition des organes génitaux et profiter de l'occasion pour rançonner des innocents. Toute personne qui sera prise en flagrant délit de ces actes sera arrêtée, a-t-il martelé.

Il faut dire que les rumeurs sur le phénomène d'étrangers possédant un pouvoir maléfique capable de faire disparaître l'organe sexuel d'une personne, en le touchant tout simplement, ont provoqué une psychose au sein de la population, dans de nombreux quartiers de la capitale. On commençait même à refuser de serrer la main à un autre, de peur de se retrouver sans sexe. Les expatriés étaient principalement ciblés par ce phénomène. Cela a failli créer un sentiment de xénophobie, car ce sont surtout des étrangers qui étaient accusés de posséder ce pouvoir mystique. En réalité, rien de tout cela. A la place, certaines personnes prises en accusation par la foule ont été bousculées, violentées et rançonnées au passage. Ces rumeurs étaient

devenues comme une sorte de manège pour rançonner tout simplement les gens se retrouvant seuls devant une foule déchaînée. Pour éclairer l'opinion publique sur ce phénomène, il avait été demandé aux unités spécialisées de la police nationale (Brigade anti-criminalité et unités d'intervention) à la police judiciaire et aux commissariats de police dans les arrondissements, d'interpellier les victimes et les auteurs présumés de ces faits. Les plaignants rapportaient qu'ils étaient victimes de disparition ou de d'atrophie de sexe, après avoir été touchés par un individu inconnu. Pour vérifier la véracité de ces faits, les policiers ont procédé à la vérification réelle de la disparition des organes génitaux ou de leur rétrécissement. Evidemment, ils n'ont trouvé



Jean-François Ndenguet

aucune personne manquant de sexe, parmi les vingt cas qu'ils ont enregistrés. Quant à l'atrophie, les policiers se sont heurtés à la difficulté de s'y prononcer car, il faut connaître les dimensions de l'organe sexuel avant pour conclure qu'il s'est rétréci. Si les faits de disparition de sexe n'ont pas été prouvés, par contre, les personnes accusées d'en être les auteurs ont subi des violences et perdu de l'argent, des téléphones portables et autres objets de valeur qu'elles portaient. La psychose

générale créée sur l'imaginaire des populations a conduit des innocents comme à Kinsoundi où un ouvrier chinois a failli être lapidé, mercredi 28 mai dernier, dans l'après-midi. Il n'a dû être sauvé que parce qu'un jeune courageux l'a protégé jusqu'à le conduire au poste de police. Une généralisation de ce phénomène pouvait conduire à des dérapages sanglants. L'intervention du général Ndenguet a permis de ramener le calme, rassurer les populations et mettre fin aux rumeurs fantaisistes de disparition de sexe. Le directeur général de la police nationale a mis en garde les individus qui répandent ces rumeurs ou qui prennent à partie des innocents pour leurs extorquer de l'argent. Ils seront arrêtés s'ils sont pris sur le fait même. Pourvu que sa mise en garde trouve un écho au sein des populations. Car, dans les quartiers peuplés de Brazzaville, où les gens s'informent très peu à travers les médias classiques, la rumeur est un puissant vecteur de communication. Et plus elle est sensationnelle, plus elle fait des adeptes, comme l'histoire de disparition de sexe.

Joël NSONI

**A.p.t.s (Association panafricaine Thomas Sankara)**

**Un séminaire sur les droits de l'homme a été organisé à Impfondo**

Après le lancement officiel du projet sur les droits de l'homme à Brazzaville, projet qui bénéficie de l'appui du gouvernement américain, l'A.p.t.s (Association panafricaine Thomas Sankara) vient d'organiser, à Impfondo, (chef-lieu du département de la Likouala), un séminaire sur les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance. La cérémonie d'ouverture était placée sous le patronage du préfet du département de la Likouala, Gilbert Mondjo-Bomondjo, qui avait à ses côtés le président de l'A.p.t.s, Céphas Germain Ewangu et le député de la circonscription unique d'Impfondo, Alain Moka.

Dans son mot de circonstance, le président de l'A.p.t.s a souligné la nécessité, pour tous, à savoir gouvernants et gouvernés, de se mobiliser, pour rendre effectifs, au Congo, les principes régissant les droits de l'homme et les libertés fondamentales ainsi que les préalables que sont le respect des règles démocratiques et la bonne gouvernance. Pour l'orateur, la gestion saine, rigoureuse de la chose publique et la répartition cohérente des revenus nationaux sont des conditions sine qua non du respect des droits économiques et sociaux. Car la mégestion, la dilapidation des ressources publiques, la corruption et la concussion sont des pratiques avilissantes qui, malheureusement, prospèrent encore. Car l'Etat doit avoir des revenus nécessaires à la création des biens et services utiles au profit des populations. Pour le préfet du département de la Likouala, Gilbert Mondjo-Bomondjo, la tenue de ce

séminaire est la bienvenue, car a-t-il souligné, «ce genre d'activités vise la formation des citoyens, et aussi à former et à recycler, dans une certaine mesure, les cadres administratifs, en les familiarisant avec les traités et conventions internationales dont notre pays est signataire». Il s'agit assurément, a-t-il souligné, d'une œuvre vitale qui vise à amener les uns et les autres à se conformer aux vertus de la République, une République au service de tous ses fils et toutes ses filles, où règne la paix et la justice sociales, ce à quoi tient le président de la République, Denis Sassou Nguesso». Il n'a pas manqué de féliciter l'A.p.t.s, pour ses efforts constants en faveur des droits de l'homme dans notre pays. Après cette cérémonie à laquelle tous les corps constitués du département ont pris part, le tour est revenu aux travaux du séminaire. Ceux-ci se sont déroulés du 24 au 25 mai 2008. Les cinquante participants ont suivi un total



De g. à dr: A. Moka, G. Mondjo-Bomondjo et C. Germain Ewangu

de six thèmes développés, tour à tour, par Céphas Ewangu, Me Modeste Mbossa et Mme Philomène Nderolo, respectivement président de l'A.p.t.s, directeur de cabinet du président de la Conel et commissaire général de l'Association congolaise pour la défense des droits et directrice de la protection des minorités nationales et des ca-

tégories sociales vulnérables à la Direction nationale des droits humains et des libertés fondamentales. Après Impfondo, les activités de ce projet se poursuivront prochainement à Owando et à Oyo dans le département de la Cuvette.

Diane Nelly

**A vendre**  
**SUZUKI 413**  
**Long chassis**  
**Contact:**  
**666.39.69 / 582.27.60**



Assemblée nationale

# Les députés de la majorité émerveillés par le chantier du barrage d'Imboulou

Une délégation parlementaire, composée de dix-huit députés de la majorité présidentielle, conduite par Alexandre Denguet-Atiki, président du groupe parlementaire de la majorité, a effectué, du jeudi 29 au samedi 31 mai 2008, des visites de contrôle des travaux de construction de certains chantiers, notamment la route nationale numéro un, jusqu'à Kinkala, le barrage hydro-électrique du Djoué, pour se rendre compte de son état d'endommagement, le barrage hydroélectrique d'Imboulou, en construction et l'usine de traitement d'eau de Djiri, en réhabilitation. Au terme de leurs visites, les parlementaires se sont dits satisfaits des actions du président de la République, Denis Sassou Nguesso.

La visite de contrôle effectuée par les députés de la majorité s'inscrit dans le cadre des tâches traditionnelles de l'assemblée nationale. Elle avait pour but de permettre aux députés de s'assurer du travail qui se fait sur le terrain et d'avoir la conviction que les travaux se réalisent comme indiqués par les ministres en charges des départements, à l'assemblée nationale, lors des séances des questions orales au gouvernement.

C'est ainsi que la délégation s'est rendue, jeudi 29 mai, sur la route nationale numéro 1 jusqu'à Kinkala. Financés par l'Union européenne, les travaux de cette route avancent normalement. Le tronçon de la route en travaux part de Nganga-Lingolo jusqu'à Ngambari. Actuellement, il ne reste plus que deux kilomètres pour atteindre Kinkala, concernant la partie bitumée. Cette route est bien faite et soulage assurément les populations de cette zone. Le trafic routier a repris normalement entre Brazzaville, Kinkala et Matoumbou. Même si les travaux n'ont pas encore fini, minibus comme taxis desservent, déjà, cet axe, à la grande joie des populations.

A Kinkala, la délégation des députés a eu une séance de travail avec les directeurs départementaux de l'administration publique, les chefs de quartier et les sages. La réunion était présidée par Alexandre

d'une indemnité pour les fonctionnaires affectés à l'intérieur du pays, notamment dans le Pool où la situation sécuritaire n'était pas totalement garantie. Les chefs de quartier, quant à eux, ont manifesté leur satisfaction à l'opération de déguerpissement des bouchons sur la route nationale n°1. Ils ont félicité le gouvernement et souhaité que celui-



Le barrage d'Imboulou en construction.

ci aille jusqu'au bout de son action, pour garantir la libre circulation des personnes et des biens, dans tout le département du Pool. Les chefs de quartier ont insisté sur le ramassage des armes, car les combattants ne pouvant plus tenir des bouchons sur les routes, qui leur permettaient

légation des députés a visité le barrage hydroélectrique du Djoué, en banlieue Sud de Brazzaville, en arrêt de fonctionnement. D'une puissance de 15 mégawatts, ce barrage, construit dans les années 50, endommagé pendant les guer-

res civiles ne produit que 3.500m3 par heure, alors que Brazzaville a aujourd'hui besoin de 6.000m3 par heure. Les députés ont pris acte de l'importance de la réhabilitation de cette usine. Vendredi 30 mai, la délégation



Alexandre Denguet-Atiki (premier en casque, à gauche) et d'autres députés suivant religieusement les explications de Léon Ibovi (à d.).

parlementaire des députés de la majorité s'est rendue à Imboulou, à 20 kilomètres au Nord-Est de Brazzaville, pour visiter l'état d'avancement des travaux du barrage hydroélectrique d'Imboulou, sur la rivière Léfini. Grande était leur surprise de voir un chantier gigantesque, qui est déjà suffisamment avancé. Sur place, la délégation a été accueillie par le coordonnateur du projet, Léon Ibovi qu'entouraient Lu Zexiang, le directeur général dudit projet et Joseph Poaty, chef du chantier. Les députés ont eu droit à une visite guidée du chantier et de la cité en construction où seront logés les cadres et les travailleurs de ce barrage. La présentation technique de l'ouvrage leur a été faite. D'une puissance installée de 120 mégawatts (en période de crue et 96 mégawatts en période normale), ce barrage aura quatre turbines de 30 mégawatts. Le coût de sa construction est de 280 millions de dollars américains. Le Congo a donné 15% de ce montant, soit



Une vue de l'usine de traitement d'eau de Djiri.

l'usine de traitement d'eau de Djiri, à une vingtaine de kilomètres au Nord de Brazzaville, que les députés de la majorité ont visitée samedi 31 mai. Cette usine, construite en 1982 et inaugurée en 1986, a été dimensionnée pour 400.000 habitants. Elle nécessite, aujourd'hui, une réhabilitation. Avec ses deux usines, celle de Djiri et celle du Djoué, la S.n.d.e (Société nationale de distribu-

42 millions de dollars. Le reste sous forme de crédit fournisseur accordé par la Chine au Congo et remboursable sur une période de 15 ans. Les travaux sont exécutés par l'entreprise chinoise C.m.e.c (China machinery equipment corporation). Une société allemande, Fichtner, assure la mission d'ingénierie conseil. La première turbine sera en fonctionnement vers fin 2009. Ce chan-

louer cette action du président de la République. «Nous sommes venus ici, voir, pour expliquer et dire au peuple congolais que le président de la République, Denis Sassou Nguesso, a eu raison sur la nature, lorsqu'il a soumis au peuple congolais, les douze engagements contenus dans son projet de société, La Nouvelle Espérance. D'aucuns avaient pensé que c'étaient des rêves. Vous, journalistes, comme nous, députés, sommes bien placés, pour répondre que ce n'était pas des rêves. Cela sortait d'un homme visionnaire, d'un homme clairvoyant, qui a su conduire son pays vers le développement. Parce que, avec l'électricité, le peuple congolais va connaître un tournant décisif vers le développement. L'électricité est à la base du développement. Aujourd'hui, Imboulou, avec ce que nous venons de voir, devient une cité moderne», a dit Alexandre Denguet-Atiki, à la fin de la visite. Il a loué la coopération entre le Congo et la Chine et fait observer une minute de silence en mémoire des Chinois morts pendant le récent tremblement de terre. Signalons que la délégation des députés de la majorité conduite par Alexandre Denguet-



La partie de l'évacuation des eaux, pour assurer la sécurité du barrage et éviter son inondation.

qui partent, suivant leurs spécialités. Il faut dire que ce projet est une véritable conquête de la nature. Le choix de ce site a été fait sur études comparées et l'ouvrage comporte un équipement de sécurité (une partie comportant des vannes et une porte de retombée d'eau), pour éviter les inondations. Il faut dire que les 60 kms qui relient la route du Nord, à partir du village Inoni-Plateau, jusqu'au barrage sont déjà bitumés en partie.

Les députés de la majorité sont sortis de là émerveillés. Les mots leur manquaient pour

Atiki, était composée de Jean-Michel Mavoungou-Ngot, Daniel Péa, Serge Mouélé, Charles-David Ngoumbili, Mme Marianne Kouka née Maganga Yogo, Rodrigue Mouyeké, Paul Miénahata, Boniface Kiminou, Prosper Diatoulou, Benoît Bati, Gaston Ndivili, Michel Kaba Mboko, Jean Bonard Moussodia, Mme Oba née Leomba Sauthat Lucile Isabelle, Brunel Moundah, Jean Mienandi, Emmanuel Bete Siba et Auguste Mpassi-Mouba.

Pascal Azad DOKO



Le site du barrage à Imboulou.

Denguet-Atiki, en présence du secrétaire général de la préfecture, Edgar Diafouka Bambela. Le président du groupe parlementaire de la majorité a évoqué l'importance de la route de Kinkala, de l'unité nationale, de la paix sans laquelle le développement n'est guère possible. Parmi les préoccupations exprimées par les participants, il y a l'amélioration des conditions de travail et l'allocation

d'avoir de l'argent, vont se retourner contre les populations dans les champs et autres lieux de travail. Ils ont aussi critiqué l'attitude de certains députés élus dans des circonscriptions du Pool et qui n'organisent pas des descentes parlementaires pour rendre compte à leurs mandants, des décisions et des lois votées à l'assemblée nationale. Sur le chemin du retour, la dé-

ANNONCE

MATELEK ENERGIE

(Plus de 20 ans d'expérience)

Tous travaux d'Electricité,  
courant fort et faible.  
Réseaux téléphoniques  
et informatiques.

Contact ingénieur: Tél.: 532 58 52  
E-mail: matelekweb@yahoo.fr

Assemblée générale constitutive de l'Association Marien Nguouabi et éthique

# Lékoundzou élu comme président d'honneur

Contre vents et marées, l'association Marien Nguouabi et éthique a tenu son assemblée générale constitutive, samedi 17 mai 2008, au domicile du président du comité d'organisation, le professeur Marion Madzimba Ehouango, à Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Les participants ont mis en place les instances de leur association. Ainsi, le député Justin Lékoundzou Ithi Ossetoumba a été élu président d'honneur, chargé de l'orientation, tandis que Marion Madzimba Ehouango est président exécutif.



Justin Lékoundzou.

L'Association Marien Nguouabi et éthique se définit comme étant une organisation publique non partisane. Mais, son assemblée générale constitutive, prévue au palais du parlement, était interdite par la préfecture de Brazzaville. Finalement, les militants ont résolu de se retrouver au domicile de M. Madzimba. Celui-ci a été d'ailleurs l'objet d'une agression, de la part des policiers déguisés en civil. Quoiqu'il en soit, les membres de l'association ont tenu mordicus. Ils ont mis sur pied un bureau de 19 membres présidé par Marion Madzimba Ehouango, un comité d'évaluation de cinq membres dirigé par Jean-Pierre Lokenia. Cette assemblée générale constitutive a connu la participation des membres fondateurs constitués par délégation départementale et par arrondissement en ce qui concerne la ville de Brazzaville. L'ordre du jour portait, en outre, sur l'adoption des

documents statutaires de l'association et le point financier. Sur recommandation écrite du président d'honneur, le présidium était composé par quatre personnes, à savoir: Marion Madzimba Ehouango, Yvon Ndzambo, Franki Moutou-Kango et Emilienne Lékoundzou. Les membres fondateurs ont jugé utile de définir leur association comme étant une organisation politique non partisane. En ce sens, elle accueille, dans les conditions définies par ses statuts et règlement intérieur, toute personne désireuse de contribuer à l'épanouissement de la pensée du président Marien Nguouabi. Elle a pour objet principal de: - faire, développer, diffuser et promouvoir la connaissance, sous droits d'auteurs dits «libres», des idées et de l'histoire du défunt président Marien Nguouabi, sous tout type de médias; - développer la culture de tolérance, de dialogue et de paix civile dans la construction de

la démocratie au Congo; - promouvoir l'éthique en tant que valeur cardinale dans toute activité politique et sociale. Par cet objet, l'association participera aussi aux actions publiques dans un champ d'intervention artistique, culturel, éducatif, politique et social. Elle contribuera à la formation des hommes et des femmes et à leur participation à la pratique culturelle, éducative, sociale, politique et professionnelle. Au cours des deux heures de travaux de l'assemblée générale constitutive, les participants ont adopté, avec amendement, les statuts, le règlement intérieur et le modèle de fiche d'adhésion. Ensuite, le comité d'organisation a

présenté le point financier. Les recettes provenant des contributions exceptionnelles des membres fondateurs et diverses contributions des sympathisants s'élevant à 16 millions cinq cent soixante mille de francs, ont été dépensées (y compris pour les frais d'avocat occasionnés par l'affaire dite Lokenia). Cinq cent mille francs restent en caisse. Par ailleurs, l'assemblée générale a demandé le remboursement des frais de location de la salle du palais du congrès et les frais de pose des banderoles par la mairie.

Pascal Azad DOKO  
(Voir la composition du bureau en page 7)

## VENTE DE LUNETTES ET MONTURES

Pour tout achat de vos lunettes et montures à bon prix, appeler aux numéros suivants:  
(242) 558-34-25/500-77-77  
E-mail: [agngouma@yahoo.fr](mailto:agngouma@yahoo.fr)  
[aristide\\_ghislain@caramail.com](mailto:aristide_ghislain@caramail.com)  
*N.B. Pour les malades, les lunettes ne sont livrées que sur ordonnance médicale*

## Eric-Pressing Nettoyage à sec

### PRESSING DE LUXE

Situé au cœur économique de: \* Brazzaville  
rond-point Mougali \* Pointe-Noire centre ville,

### ERIC-PRESSING

#### ERIC

- \* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- \* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- \* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- \* C = Compétence qui fait la différence

#### PRESSING

- \* P = Professionnel confirmé
- \* R = Reste fidèle au bon service
- \* E = Entretien de qualité inégalable
- \* S = Service non stop
- \* S = Sollicité par les clients exigeants
- \* I = Incomparable, toute la ville en parle
- \* N = Nommé ERIC-PRESSING
- \* G = Garantie la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES  
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

# ANNONCE LEGALE N°001

Suivant réquisitions reçues par le Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de Réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	6139 du 19/03/08	Sect.P13 bloc 12 P1le 1020 Sup:442,96m2	Avenue Tchamba (Moukondo) Brazzaville	04	Mme BAYOUGUISSA Angélique
02	6077 du 28/02/08	Sect.P10 bloc - P1le 53 bis Sup: 180,84m2	53 bis, rue Linzolo, Brazzaville	05	Enfants GOLO OLIEN O. B. et Marion Léonard
03	6078 du 28/02/08	Sect.P14-2 bloc - P1le 15 Sup: 193,50m2	19 bis, rue Moukouango, Brazzaville	06	M. GOLO OLIEN AMPATH.
04	6075 du 28/02/08	Sect.P10 bloc - P1le 116 bis Sup.: 176,00m2	116 bis, rue Kouma, Brazzaville	07	Enfants GOLO OLIEN O. B. et Marion Léonard
05	6076 du 28/02/08	Sect.BD bloc - P1le 10(715) Sup.: 325,35m2	2, rue de la Vallée (ITATOLO), Brazzaville	05	Mme OBAMBI KOUETH Alghy
06	6079 du 28/02/08	Sect.P11 bloc - P1le 719 Sup.: 267,00m2	719, rue Dolisie, Brazzaville	05	Enfants GOLO Taholien: Blanche-Christ et A.
07	6269 du 24/04/08	Sect.P2 bloc 41 P1le 10 Sup.: 370,66m2	21, rue Likouala, Brazzaville	03	Marie Madeleine CANTEY
08	5579 du 08/11/07	Sect.BF bloc 3 P1les 8-9 Sup.: 720,00m2	Quartier Maman MBOUALE, Brazzaville	06	NGAMBOLO Sylvain
09	001 du 22/04/08	Sect.U bloc - P1le 14 Sup.: 496,18m2	14, Avenue du Port, Brazzaville	06	GASSIE Laurent
10	004 du 29/04/08	Sect. P13 bloc 108 P1le 2703 Sup.: 400,00m2	Rue Kengue Nzinga	04	Deby GASSAYE
11	6209 du 04/04/08	Sect.P7 bloc 4 P1le 2274 Sup.: 711,24m2	2274, Avenue Loutassi	04	M. TCHIKOUNZI-DEMBE — LI Souda
12	4491 du 27/11/06	Sect. AR bloc - P1le 07 Sup.: 339,30m2	Rue Kiakouama	07	Mme MIALOUNGUILA Ndoulou et Enfants
13	028 du 14/05/08	Sect.BF bloc- P1les 1-2-3-4-9-10-11-12 Sup:3200m2	Impoh Manianga II	06	SOCIETE Serges E. Rufin
14	5703 du 12/12/07	Sect.BD bloc 27 P1le 16 Sup.: 418,50m2	10, rue Maïka, quartier Nkombo	07	Mine GANDZIEN Elisabeth
15	5704 du 12/12/07	Sect.BD bloc - P1les 8-9 Sup.: 790,00m2	Quartier Nkombo	07	Mme GANKABA Thérèse
16	005 du 30/04/08	Sect.P1 bloc 68 P1le 6 Sup.: 377,58m2	5, Avenue de France	03	Mlle KABA Nathalie
17	032 du 20/05/08	Sect.BD bloc - P1le 5 Sup.:404,00m2	Rue Makoua Villa	07	M. BANGUID Emery Patrice
18	030 du 16/05/08	Sect.BG bloc 71 P1le 758 Sup. : 424,00 m2	Quartier Massengo	07	M. NDINGA Daniel
19	014 du 07/05/08	Sect. P7 bloc - P1le 9 bis Sup.:201,11m2	13, bis rue Dolisie	04	MPIOLA Prince Pachel
20	034 du 20/05/08	Sect. P7 bloc - P1le 1481 Sup.: 358,54m2	1481, rue Nombi, Plateau des 15 ans	04	Mlle OKEMBA MOUANDINGA J.
21	012 du 06/05/08	Sect. BH bloc - P1les 6,7,8,9 Sup.: 1.600,00m2	Quartier Massengo	07	Mme OKO Nathalie Rachelle
22	010 du 06/05/08	Sect. BG bloc - P1le 4 Sup.: 400,00m2	Quartier Massengo	07	Mme OKO Nathalie Rachelle
23	009 du 06/05/08	Sect. BH bloc - P1le 5 Sup.: 400,00m2	Quartier Massengo	07	Mlle OKO Bijou Rochia
24	008 du 06/05/08	Sect. BH bloc - P1le 4 Sup.: 400,00m2	Quartier Massengo	07	Enfants NGANTALI
25	011 du 06/05/08	Sect. BG bloc - P1les 7,8 Sup.: 800,00m2	Quartier Massengo	07	BONDAWE Henrika

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière  
Fait à Brazzaville, le 28 mai 2008  
Emmanuel AKOUALA-MPAN



## Ecole des sous-officiers d'active des F.a.c de Gamboma Le colonel Wilson Dieudonné Degaly, nouveau commandant

Le colonel Wilson Dieudonné Degaly, officier de commandement inter-armées, a été nommé par l'Etat-major général, comme commandant de l'E.n.so.a (Ecole nationale des sous-officiers d'active) de Gamboma, dans la zone militaire de défense n°3. Il a été installé dans ses fonctions par le général de division Noël Léonard Essongo, commandant de l'armée de terre, représentant le chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises).

Né le 8 juillet 1955, à Pointe-Noire, dans le département du Kouilou, le colonel Wilson Dieudonné Degaly a fait ses études, de 1968 à 1975, à l'école nationale préparatoire général Leclerc, de Brazzaville. Le 1er juillet 1975, il est engagé dans les rangs de l'A.p.n (Armée populaire nationale) et sera affecté à l'armée de l'air, à la base aérienne. De 1975 à 1979, il suit un stage de formation d'officier de commandement d'artillerie terrestre, à Odesa, en Union soviétique. Il fait un autre stage, de 2004 à 2005, sur le cours supérieurs d'études de défense, en Chine, sanctionné par un diplôme de l'Université de la défense nationale de l'Armée

populaire de libération de Chine. Pour enrichir ses connaissances, le colonel Wilson Dieudonné Degaly a participé à plusieurs séminaires de formation au Congo et à l'étranger. Il s'agit notamment, du séminaire méthodologique des Etats-majors de niveau 2, en 2003, à Brazzaville, du séminaire international sur l'art de la guerre de Sun-Zi, Guanzou, en Chine, en 2004, du séminaire politico-stratégique sur le Recamp 4, à Brazzaville, en 2006 ainsi que du séminaire international sur les aspects légaux de la lutte contre le terrorisme, premier module à Brazzaville et deuxième module à Kinshasa, en R.D.C, en 2006.



Wilson Dieudonné Degaly.

S'agissant de sa carrière professionnelle, il a successivement occupé les fonctions suivantes: chef d'Etat-major du 6ème groupe d'artillerie mixte, de Pointe-Noire (Zone militaire de défense n°1), en 1985; de chef des opérations au C.e.f.m (Centre des études et de formation militaire), dans la zone militaire n°2 Dolisie, en 1986. De 1987 à 1993, il retrouve la zone militaire n°1 Pointe-Noire comme commandant du 6ème groupe

d'artillerie terrestre. De 1993 à 1994, il est muté à Ouessou, dans la zone militaire n°5, en qualité de chef d'Etat-major. Suite aux tracasseries politiques, il fut retiré de ces fonctions, en 1994. Le 15 octobre 1995, il est radié et suspendu des rangs des F.a.c avec 73 autres officiers victimes de l'intolérance politique du régime de M. Pascal Lissouba. A cause de cette situation, il entre dans la clandestinité et soutient les F.d.p (Forces démocratiques patriotiques), proches du général Sassou Nguesso, jusqu'à la fin de la guerre du 5 juin 1997. Réhabilité en octobre 1997, il sera nommé chef d'Etat-major de la zone militaire de défense n°4, Owando. Mais, à partir de décembre 1997 jusqu'en 2005, il devient chef du centre de recherches opérationnelles des F.a.c, à la direction des opérations de l'Etat-major général, avant qu'il n'occupe sa fonction actuelle. Pour ce qui des distinctions, le colonel Wilson Dieudonné Degaly est chevalier dans l'ordre du mérite congolais.

Alain Patrick MASSAMBA

### Bureau exécutif national de l'Association Marien Nguouabi et éthique

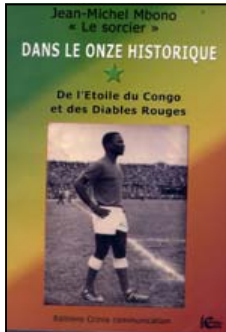
Président exécutif: Marion Madzimba Ehouango  
- 1er vice-président: Yvon Ndzambo  
- 2ème vice-président: Mouiys Madingou  
- Secrétaire général: Franky Moutou-Kango  
- Secrétaire général adjoint, chargé des finances et matériels: Emillienne Lékoundzou (Brazzaville)  
- Secrétaire chargé de l'Organisation et de la Mobilisation: Léon Bobila  
- Secrétaire chargé des relations avec les partis politiques: Yves Lékanda  
- Secrétaire chargé des relations avec les Associations et les Ong de Développement: Marcel Accourahoua  
- Secrétaire chargé de l'Economie et des Coopératives: Boniface Ngalou-Boquet  
- Secrétaire chargé de la presse et des relations publiques: Volome Oboulhas  
- Secrétaire chargé des relations extérieures: Pierre Ndiou  
- Secrétaire chargé de la diaspora et de la vulgarisation des activités de l'association: Bienvenu Mabilemono  
- Secrétaire chargé de la jeunesse: Raphaël Wando  
- Secrétaire chargé de la condition du genre: Anne Ganziami  
- Secrétaire chargé des populations autochtones: Théophile Monkenga Bakietia  
- Secrétaire chargé de la prospective: Georges Nguekoumou  
- Secrétaire chargé de l'éducation: Matokot-Baniema  
- Secrétaire chargé des affaires électorales: Aimé Bokino  
- Secrétaire chargé de la Coordination des activités sociales: Henri Moukouou

### Comité d'évaluation

- Président: Jean-Pierre Lokenia  
- 1er vice-président: Jean Roger Issemiba  
- 2ème vice-président: Georges Koukou  
- Secrétaire: Antoine Koumba  
- Secrétaire adjoint: Léonie Kessou  
- Rapporteur: Gabin Bobanda

## Livre Jean-Michel Mbono publie une autobiographie sur son histoire footballistique

Parmi les noms mémorables qui se détachent du paysage footballistique congolais des années 60, 70, celui de «Mbono Sorcier», Jean-Michel Mbono de son nom à l'Etat-civil, figure en bonne place. Les gens de la génération des sixties, de même que les plus âgés, ont en mémoire les exploits de cet avant-centre mythique de la grande époque de l'Etoile du Congo, qui enflamma les pourtours des stades Félix Eboué et «Révolution» devenu Alphonse Massamba Débat.



La couverture du livre.

L'ancien international, qui a quitté la compétition depuis plusieurs décennies déjà, vient à nous aujourd'hui, muni d'un récit autobiographique, «Dans le onze historique de l'Etoile du Congo et des Diables rouges», où il se fait le plaisir de restituer les principales étapes de sa longue carrière de footballeur, qui va de la petite équipe de Ouenzé, les Caïmans, à l'Etoile du Congo, en passant par les Diables-Rouges et Red-Star, un club de France de division Caf (Championnat fédéral amateur). Rédigé dans un style simple et direct, ce récit émaillé des noms des grandes vedettes du passé, les Mambeket «Boucher», Bikindou «Etoutou», Gavo «Moteur», Loukoki «Kopa», Nzabana «Jadot», Foundou «Mulélé», Foutika Jeannot, Minga Noël «Pépé», Mayanda Emmanuel, pour ne citer que quelques uns, se présente sous la forme d'une brève évocation sans recherche d'exhaustivité, dans laquelle l'auteur nous livre sa modeste part d'histoire. L'auteur s'est expliqué sur les présumés pouvoirs «fétychistes» qu'il était censé détenir, par devers lui. Dans son propre milieu des supporters de l'Etoile du Congo et dans l'imaginaire collectif d'une

manière générale, ses exploits de buteur étaient attribués aux «puissances occultes». Et, puisque telle était la croyance, nous dit Mbono «Sorcier» sur le ton de la dérision, je jouais par conséquent de ma réputation: «Mais, comme tout le monde prétendait que j'en avais –des fétyches, c'est nous qui précisons – alors je faisais semblant d'en avoir et j'avais un rituel faisant croire que j'étais blindé de fétyches. Par exemple, j'allais toucher le poteau de l'équipe adverse. Parfois, je montais indelicatement sur les bottines du gardien ou du défenseur de l'équipe adverse qui assurait mon marquage, pour prendre un ascendant psychologique. Cela marchait, car les adversaires pris dans mes intimidations, allaient jusqu'à essuyer le poteau, là où j'avais posé les mains pour, semble-t-il, amoindrir mes pouvoirs de buteur». Mbono «Sorcier» rejette-t-il pour autant les fétyches? Pas exactement. A le lire, les fétyches sont surtout une sorte de stimulant psychologique. Ils sont aussi une «arme invisible» servant à déstabiliser

l'adversaire. Cependant, les fétyches ne «jouent au ballon», nous rappelle l'auteur. Ce sont les hommes qui actionnent le ballon et de leurs actions concrètes sur l'aire de jeu dépend, en dernier ressort, la physionomie d'un match. Le récit de Jean-Michel Mbono nous fait revivre les premiers Jeux africains de Brazzaville de juillet 1965. Au cours de ces jeux, le onze national remporta la finale de la coupe de football contre le Mali. Ce fut la première sélection de Mbono «Sorcier». L'équipe nationale avait été interinée sur le site de Makala, à Mantsimou, pour le stage de préparation. Makouana «Bolidia», Batoukèba «Batos», Bakékolo «Lumumba», Ongania «Excellent», Boukaka et Ousman «Souri», qui avaient commis la maladresse de «faire le mur», pour aller se distraire dans Brazzaville, furent purement et simplement suspendus de la sélection, nous raconte l'auteur. Personne ne crut que la mesure serait réellement appliquée, car les joueurs sanctionnés formaient l'ossature de la sélection. Mais, le secrétaire d'Etat à la jeunesse et éducation civique, chargé du sport de l'époque, N'dalla «Graille», resta inflexible: «Je préfère perdre avec des joueurs disciplinés que gagner la coupe avec des indisciplinés», déclara le responsable du gouvernement. Comme on le voit, il y eut des époques où la discipline n'était pas un mot abstrait. Un autre heureux événement nous est remémoré: la Coupe d'Afrique des nations (Can) de Yaoundé, en 1972. On apprend de l'auteur que la victoire des Diables-Rouges ne fut nullement le fruit du hasard. Le Congo mit quatre ans à préparer la Can de Yaoundé. La victoire de l'équipe

nationale à Yaoundé, accueillie par les Congolais avec une explosion de joie comme jamais vécue de mémoire d'hommes, fut un événement salubre à plus d'un égard. Elle eut pour effet notamment de réduire la tension politique qui prévalait dans le pays à la suite de la tentative de coup d'Etat du 22 février 1972. Plus qu'une victoire du football, elle intervint aussi comme un facteur d'apaisement politique. Jean Michel Mbono ambitionna de prendre en mains les destinées du football congolais. Il s'était présenté à la présidence de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), en janvier 2006. On sait ce qu'il advint; sa candidature fut massivement repoussée, alors même qu'une bonne partie de l'opinion congolaise et de la communauté footballistique voyait en lui l'une des personnalités les mieux indiquées pour occuper le siège de la Fécofoot. Jusqu'au dernier moment, l'ancien international congolais a cru en ses chances: «...J'étais confiant. Mon discours était, en réalité, un appel du pied de l'enfant qui sollicite de son papa, reconnaissance et récompense, pour les efforts accomplis pour la nation et pour la maison commune: le football. (...) Par leur refus, les dirigeants de clubs ont montré qu'il ne suffit pas d'avoir excellé au football et contribué au rayonnement de celui-ci sur le plan international, pour gagner leur confiance». Mbono «Sorcier» a été meurtri par son échec à la Fécofoot. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais, pour lui, la page est belle et bien tournée. Je continuerai à m'intéresser à la «maison» football avec toute la passion et l'attention requises, déclare Mbono «Sorcier», en dépit de

l'ingratitude dont ont fait preuve les électeurs de la Fécofoot envers ma personne. On ne fait pas «tabula rasa», en effet, de toute une vie consacrée au ballon rond, pour une affaire d'élection perdue à la présidence d'une fédération nationale. Le récit de l'ancien attaquant fétyche de l'Etoile du Congo contient une brève réflexion critique sur football congolais actuel. Le vagabondage des dirigeants des clubs, par exemple, y est épinglé. Dès que les difficultés surgissent dans un club, les dirigeants le désertent pour un horizon potentiellement plus porteur. Une telle transhumance pense Jean Michel Mbono, est non seulement moralement condamnable, mais elle ne

peut qu'amoindrir la compétitivité des clubs. Au passage, l'auteur exprime sa gratitude envers les dirigeants qui demeurèrent, contre vents et marées, fidèles à leur club: Service Etienne de l'Etoile du Congo, François Ngye des Diables noirs, Ekouya d'Aiglon Cara, Nimi Tsaty des Léopards de Dolisie, Binouani de Patronage. Dans la conclusion, nous lisons ce conseil que l'auteur adresse aux nouvelles générations sur qui repose l'avenir du football congolais. Il ne faut surtout pas se bercer d'illusions; le football professionnel, à l'instar de tout sport de haut niveau, n'est pas un dîner de gala: «C'est dans la durée de l'effort que se construit la qualité». Ce conseil vaut tout son pesant d'or.

Jean José MABOUNGOU  
«Dans le onze historique de l'Etoile du Congo et des Diables rouges»  
Jean-Michel Mbono  
Editions Ccinia Communication



**Radio Magnificat 93.7 FM,  
votre Radio, à votre service !**

Pour vos:

- Communiqués nécrologiques
- Communiqués divers – Annonces
- Messes en direct
- Reportages radio et vidéo (messe, mariage et autres événements)
- Publi-reportages (faire connaître vos activités, écoles, entreprises, etc.)
- Production des documentaires vidéo
- Production et montage des clips vidéo pour vos chants
- Production et montage des spots publicitaires audio et vidéo
- Diffusion de spots publicitaires, etc.

Tout est fait avec amour !  
La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment ! 93.7 FM

Nos Contacts: Tel: 531 12 60 – 543 12 30 – 952 17 68  
E-mail: [radio.magnificat@yahoo.fr](mailto:radio.magnificat@yahoo.fr)  
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine, entrée impasse Lycée Chaminade.

Diocèse de Pointe-Noire

# A la Pentecôte, Mgr Makaya-Loemba a clôturé les sept semaines

Avec la cérémonie d'imposition des mains, organisée le dimanche 18 mai 2008, à la paroisse Saint Jean-Bosco, de 13h30 à 17h00, on peut dire, cette fois-ci, que les rideaux sont tombés sur les séminaires des sept semaines 2008, dans le diocèse de Pointe-Noire. Lancés dans l'octave de Pâques, le lundi 23 mars dernier, par Mgr Jean-Claude Makaya Loemba, ordinaire du diocèse, 3.273 chrétiens ont cheminé, durant cinq jours, bouclant le tout à la Pentecôte, par une grande veillée de prière suivie de l'eucharistie présidée par l'évêque diocésain, entouré de l'aumônier diocésain du renouveau charismatique, l'abbé Richard Mbayi et d'autres prêtres.

C'est une grande foule de chrétiens qui a pris part à la grande veillée de prière. Ils étaient environ quinze mille personnes. C'est avec enthousiasme et ferveur que tous les participants ont bravé les menaces de pluie qui a failli perturber le bon déroulement du culte. «Tous ensemble en un seul endroit» (Ac.2, 1). Comme à la Pentecôte, Mgr Makaya-Loemba a voulu que l'on vive intensément, d'un seul cœur, la venue du Saint-Esprit, afin de mieux vivre dans la paix et la concorde, les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité. Les enseignements entièrement orientés sur la résurrection du Christ ont plongé les séminaristes dans le mystère pascal, mais dévoilé à nos yeux par le Ressuscité lui-même: «Alors, leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent» (Luc 24, 31). N'est-ce pas à raison que ces sept semaines ont été appe-

lées sept semaines de la résurrection? En tout cas, Omer Biyendolo, berger diocésain du renouveau, a insisté sur cet aspect, chaque fois qu'il prenait la parole. Cheminant avec le Ressuscité, à l'instar des disciples d'Emmaüs, les séminaristes ont été à la fois à l'école de Thomas, tout en découvrant l'amour passionné de Marie de Magdala pour le Seigneur, s'exclamant merveilleusement à son appel «Rabbouni!» (Jean 20, 16). Les enseignements donnés par l'évêque, d'une qualité remarquable, ont été consignés sur supports audio et vidéo disponibles, désormais, à la permanence du renouveau à la paroisse Saint Charles Lwanga. Tout montre que le renouveau peut compter sur la disponibilité et la paternelle affection de l'ordinaire du diocèse, pour le peuple de Dieu dont il a la charge, en privilégiant davantage le volet formation. Le thème général extrait dans

Jean 10,10 «Moi, je suis venu pour qu'on ait la vie et qu'on l'ait surabondante», a été relayé dans les secteurs par des talentueux évangélistes comme les frères Julien Lukengu, Aimé-Léon Bonazebi, Jean-Benoît Missamou Mbouity et des jeunes révélations tels que Fred Pondo et Brunel Ganga, pour ne citer que ceux-là. Des prêtres sont intervenus aussi dans les secteurs: l'abbé Mbayi Rochard, les pères Ghislain Biahoua et Casimir Moukoubia ainsi que le père Pierre-Céléstin, S.d.b. Au demeurant, Mgr Makaya-Loemba, animé d'un souci pastoral manifeste, n'a été de cesse en invitant le clergé d'accompagner le renouveau charismatique durant ce temps fort des sept semaines. Il a donné l'exemple, entonnant, parfois, des chants du renouveau, lorsque le groupe «Feu dans l'Esprit» patinait, en cherchant la gamme appropriée. Au cours de la veillée de prière, la foule a suivi de beaux témoignages de conversion et de guérisons qui vont contribuer à raffermir la foi des uns et des autres. Le berger diocésain Omer Biyendolo a tenu à préciser qu'il ne faut pas restreindre les sept semaines aux seuls dons. Mais, c'est, plutôt, un temps de grâce qui doit être vécu par tous



Mgr Makaya-Loemba

les chrétiens, l'occasion de renouveler nos engagements baptismaux et à nous ouvrir aux dons variés de l'Esprit Saint, qu'il faut toujours désirer. Le père Gevaudan confie à ceux qui l'abordent que s'il y a une chose qu'il demande toujours, dans ses prières, «c'est le Saint Esprit». Ne serait-ce pas là une interpellation à tous ceux qui ont cheminé durant ces sept semaines, afin de témoigner, dans notre société, que Christ est ressuscité et qu'Il est vivant

Frère Toussaint  
Membre du Noyau  
diocésain EPV

## Imprimerie Saint-Paul

L'Imprimerie Saint-Paul est notre institution. Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, nous consulter. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au

service commercial.  
Les Attachés commerciaux  
près le Directeur Général

Blaise BIKINDOU  
Tel: (242) 560.39.11  
ou 666.43.09  
Benoît A.K.  
MIKALOUBANZA  
Tel: (242) 525.35.17

Le Centre Culturel Russe de Brazzaville et RACUS (Centre Russo-Africain des Services Universitaires - Russie) vous invitent à l'exposition

## ETUDIER EN RUSSIE-2008

L'OUVERTURE DE L'EXPOSITION AURA LIEU LE 6 JUIN A 15H00



Médecine générale, médecine dentaire, pharmacie (en russe, en français); médecine vétérinaire, technologie de l'information, télécommunications, communication, radiotechnique, électroénergétique, technologies industrielles, électronique, génie civil, architecture, pétrole, gaz, agriculture, exploitation forestière, spécialités aéronautiques, génie maritime, design, technologies, industrie de l'alimentation, tourisme, journalisme et

plus de 500 spécialités dans les filières médicales, d'ingénierie, sciences techniques, économiques, humaines.

Les frais d'études en moyenne sont  
1000-1200 euros pour une année universitaire

Adresse: Centre Culturel Russe de Brazzaville,  
Avenue Amilcar Cabral (à côté de Score) Centre-ville de Brazzaville,  
B.P.: 2021 - Tel/Fax: 81-19-22; Port.: 664-62-95; E-mail: chechin\_v@mail.ru



WWW.EDURUSSIA.RU

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS  
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS AU KOUILOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
N°O19/O8...MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

## ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, BP. 5399

Suivant réquisitions reçues par l'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
15719 du 06/05/08	Terrain Rural bloc 81 Section / Superficie 8.460m2	VILLAGE	DJENO	SCI LINCOLN IMMOCO
15781 du 06/05/08	Terrain Rural Bloc 82 Section/ Superficie 8460m2	VILLAGE	DJENO	SCI LINCOLN IMMOCO
15782 du 06/05/08	Terrain Rural Bloc 83 Section/ Superficie 8460m2	VILLAGE	DJENO	SCI LINCOLN IMMOCO
15783 du 06/05/08	Terrain Rural Bloc 84 Section/ Superficie 8460m2	VILLAGE	DJENO	SCI LINCOLN IMMOCO
15784 du 06/05/08	Terrain Rural Bloc 85 Section/ Superficie 8460m2	VILLAGE	DJENO	SCI LINCOLN IMMOCO
15753 du 28/04/08	Parcelle 02 Bloc 94 bis Section AC Superficie 334,08m2	MBOTA RAF.	04 LOANDJILI	IWANDZA Jean Nicaise
15714 du 14/04/08	Parcelle 02 Bloc 34 Section BN-B Superficie 400m2	NGOYO	03 TIE-TIE	BAYAKISSA Ambroise
12927 du 21/14/06	Parcelle 06 Bloc 131 Section AC Superficie 485m2	MBOTA RAF.	04 LOANDJILI	MABANDZA Alain Roland
13057 du 05/12/06	Parcelle 01 Bis Bloc 2 Section AD Superficie 508,41m2	MBOTA RAF.	04 LOANDJILI	OKANA LINDZANI Gildas
13036 du 30/1 1/06	Parcelle 408 Bloc / Section E Superficie 763,80m2	CENTRE DE REPOS	01 LUMUMBA	MBOUYOU Edmond
15712 du 11/04/08	Parcelles 1-2 Bloc 17 Section AD Suite Superficie 1000.00m2	KOUNDA	04 LOANDJILI	MOUTZTI TCHIBINDA Edwige
15563 du 03/03/08	Parcelle 09 Bloc 82 Section AN Superficie 414,00m2	TCHINIAMI	04 LOANDJILI	Mlle WENOUNBOU SAKELA Euredis S.
14943 du 20/09/07	Parcelle 70 ex-02 Bloc ex-84bis Section J Superficie 465,62m2	MPITA	01 LUMUMBA	DIBOUEINI David
15476 du 18/02/08	Parcelle 07 bis Bloc 09 Section BS Superficie 400,00m2	TCHIMBAMBA	01 LUMUMBA	BANGUI ONGANGA Junior
15634 du 25/03/08	Parcelles 1 à 12 et 1 à 6 Bloc / Section CN Superficie 17400,00m2	PLATEAU HINDA	04 LOANDJILI	SOCIETE Des Mines et Gravières
15435 du 06/02/08	Parcelle 01 Bloc 42 Section J Superficie 1309,00m2	KM4	01 LUMUMBA	MAKAYA MAMBOU Yolande T.
15660 du 01/04/08	Parcelle 04 Bloc 72 Section J Superficie 740,82m2	KM4	01 LUMUMBA	DJOMBO Bertrand Gildas
15673 du 07/04/08	Parcelle 10 Bloc / Section J Superficie 1250,95m2	KM4	01 LUMUMBA	DIMI Marie Valentine
15686 du 07/04/08	Parcelles 6 et 7 Bloc 06 Section BS Superficie 91655 m2	TCHIMBAMBA	01 LUMUMBA	OKEMBA BANGUI Antoine
15690 du 07/04/08	Parcelle 11 Bloc 45 Section 135 Superficie 416,15m2	TCHIMBAMBA	01 LUMUMBA	TATY Raphaël Baylon
15694 du 08/04/08	Parcelle 01 Bloc 5 Section U Superficie 500,00m2	FOUCKS	03 TIE-TIE	MAVOUNGOU NIAMA Arnaud
15847 du 23/05/08	Parcelles 10 et 12 Bloc 97 Section BL Superficie 1000m2	NGOYO	03 TIE-TIE	KOUKA KIMINOU Grace Belvaryne

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Justin BIANGANA  
Inspecteur Divisionnaire

Pour insertion légale  
Pointe-Noire,  
le 26 mai 2008

LOUÏS OMBÈRE  
BOUNAGUY BOGE  
Notaire au Régime de la  
loi légale de 1976  
le 26 mai 2008



## Paroisse Sainte Trinité (quartier Kinsoundi-Barrage, Brazzaville) Dans la joie, les abeilles de Rita ont célébré leur fête patronale

Le 22 mai de chaque année, les ritiens et ritiennes ainsi que les dévots de Sainte Rita, dans le monde, célèbrent la fête patronale annuelle de Sainte Rita, la sainte de Cascia, en Italie. Cette fête couronne les exercices des quinze jeudis qui se déroulent pendant trois mois et qui sont sanctionnés par un pèlerinage diocésain annuel. De ce fait, le jeudi 22 mai 2008, les confréries paroissiales Sainte Rita se sont retrouvées en l'église Sainte Trinité, au quartier Kinsoundi-Barrage, dans le premier arrondissement Makélékélé de Brazzaville, au cours d'une célébration eucharistique présidée par l'abbé Jacques Nganga Nitumosi, aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita de l'archidiocèse de Brazzaville, et curé de la paroisse Saint Pie X de l'O.m.s.



Vue de l'autel: l'abbé Jacques Nganga (3ème de g. à dr.), et l'abbé Sébastien Zoubakela (à l'extrême droite). (Ph. Willy).

Plusieurs prêtres ont concélébré la messe des confréries Sainte Rita. Il y avait, en effet, le père Eddie Soloforirina Razanakoto, curé de la paroisse Sainte Trinité, les abbés Brél Loubayi, vicaire de la paroisse Saint Paul de Madibou, Franck Samba, vicaire à St Augustin de la Tsiémé, Sébastien Zoubakela, aumônier national de la confrérie Sainte Rita, directeur spirituel du moyen séminaire St Jean et Roland Kikouni, diacre en stage à la paroisse Saint Pie X de l'O.m.s.

lodies exécutées par la chorale diocésaine de la confrérie Sainte Rita dont fait partie l'artiste-musicien Philippe Sita. La procession des offrandes, exécutée pendant l'action de grâces, comme d'ordinaire,

des retrouvailles diocésaines des abeilles de Rita de Brazzaville, pendant lesquelles Philippe Sita exhibe souvent

la nuance entre le commandement de l'amour, laissé par le Seigneur Jésus-Christ et le sentiment humain de l'amour. Il a insisté sur les différents types d'amour: amour héros (amour sentiment); amour Philia (amour avec intérêt) et amour agapé (amour désintéressé). Poursuivant son propos, il a invité les abeilles de Rita à être à la suite de Jésus qui a prouvé son amour pour nous en donnant sa vie et à aimer sans cesse, sans intérêt et sans calcul, son prochain.

Peu avant la fin de la messe, l'abbé Sébastien Zoubakela a fait une importante communication aux participants, sur la mise en place, à Pointe-Noire, du premier bureau national de la confrérie Sainte Rita du Congo.

Après quoi, Jean Médard Malonga, vice-président du bureau diocésain de la confrérie Sainte Rita, a prononcé un mot de remerciements aux chrétiens ritiens qui ont pris part à cette célébration eucharistique.

Gislain Wilfrid BOUMBA



Une vue partielle des abeilles de Rita pendant la messe.

Une foule immense des abeilles de Rita, venue des différentes confréries paroissiales de l'archidiocèse de Brazzaville, avait pris part à cette messe solennelle, commémorant la fête patronale de Sainte Rita. L'église Sainte Trinité était débordée par la marée humaine des ritiens et ritiennes vêtus, tous, de bleu et de rose (pagne bleu et camisole rose pour les femmes, pantalon bleu et chemise rose pour les quelques rares hommes) avec foulard rose. Les abeilles ont dansé et loué le Seigneur au rythme des mé-

lodies exécutées par la chorale diocésaine de la confrérie Sainte Rita, dans de telles cérémonies des abeilles de Rita, les ritiens avaient frénétiquement chanté et dansé avec leurs dons vers l'autel. Cette procession a donné lieu à une expression de liesse générale caractéristique des gran-

talent et son savoir-faire en musique, pour la plus grande gloire de Dieu. Libérant son homélie, rendue principalement en français, avec quelques extraits en lingala, kituba et lari, l'abbé Jacques Nganga a mis en exer-

Le Renouveau Charismatique  
Catholique, une chance  
pour l'Eglise Africaine



Jésus Christ  
Roi de l'univers

Apocalypse  
5,11-14

Congrès sous-régional des leaders  
de l'Afrique Centrale  
Francophone, du 5 au 10 Août  
2008, à Brazzaville.

Renseignements  
Tel : 528.17.30 / 654.50.81 / 556.25.60 /  
556.79.29

E-mail : epv\_cordnat@yahoo.fr

### Communiqué du Diocèse d'Owando:

Dans le cadre de l'Année Georges - Firmin Singha, (août 2008 - août 2009), le Diocèse d'Owando recueille des témoignages sur l'illustre disparu qui repose en l'église Saint François Xavier, à Boundji.

A toutes fins utiles, veuillez contacter:

- à Owando: M. l'Abbé Ghislain Sylvestre Mingouessi, Chancelier,

Evêché B.P: 6 - Tél. 538.68.62

- à Brazzaville: M. Antoine Bouba-Bouba, Permanent de la Fondation Terram Pacis, Auberge Béthanie (Centre Interdiocésain des Œuvres), B.P: 200,  
Tél. 528.53.79 / 651.19.19

E-mail: antoine\_bouba\_bouba@yahoo.fr

Mgr Ernest Kombo s.j.  
Evêque d'Owando.

## Paroisse Notre-Dame du Rosaire de Baongo (Archidiocèse de Brazzaville)

### La fraternité Sainte Monique a célébré son 40<sup>ème</sup> anniversaire

La fraternité Sainte-Monique de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Baongo a soufflé les 40 bougies de son existence, samedi 10 mai 2008. C'était au cours d'une messe célébrée par l'abbé Dieu-donné Nathanaël Samba, aumônier diocésain des fraternités féminines dans l'archidiocèse de Brazzaville, et curé de la paroisse cathédrale Sacré-Cœur. Il était assisté des abbés Jean Bantsimba-Malonga, Paul Diassouka et Brice Bahouamio, respectivement curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, aumônier du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) et diacre. Dix membres se sont engagés dans la fraternité.



Une vue des membres de la Fraternité Sainte Monique, pendant la messe. (Ph. Willy).

L'église Notre-Dame du Rosaire était pavoisée aux couleurs de l'uniforme de la fraternité Sainte Monique: pagne rouge Bordeaux frappé de l'effigie de Sainte Monique et Saint Augustin, son fils. Des membres des autres fraternités tant féminines que masculines des différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville y étaient également invités et portaient leurs uniformes respectifs. Quelques personnalités ont marqué de leur présence la commémoration de cet anniversaire. Il s'agit de M. Jean Claude Ndoulou Nzimbakani, directeur du

patrimoine communal et président de l'Association Jean Paul II pour la paix; Mme Edith Caren Nkourissa, journaliste à Télé-Congo et membre de la fraternité Sainte Monique. Au début de la messe, Mme Philomène Bifouma, coryphée du jour, a présenté l'itinéraire de la fraternité jubilaire. Ainsi, elle a annoncé que de mai 1968 à mai 2008, cela fait 40 ans que la fraternité Sainte Monique de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Baongo s'est frayée le chemin de l'existence. Trois présidentes ont, à tour de rôle, dirigé cette fraternité. Il s'agit de Mme Cécile Mampouya, de

1968 à 1992; de Mme Thérèse Makanda, de 1992 à 2001 et Mme Angèle Maléba de 2001 à nos jours.

Libérant sa prédication, principalement en français, assortie de quelques rares extraits en lingala, l'abbé Dieu-donné Samba a, d'abord, justifié le motif de ce rassemblement, avant d'affirmer que 40 ans est un âge mûr. Il a rappelé les turbulences et les joies qui ont jonché le par-

cours de cette fraternité, en de 40 ans d'existence. Ensuite, il a peint les grands traits qui ont caractérisé la vie de Sainte Monique. «Monique fut une femme exemplaire dans sa mission d'épouse et de mère, fidèle à son mari, aidant son mari, Patrice (jeune homme de famille noble, mais païen, violent, brutal et libertin); à découvrir la beauté de la foi, (...) capable de vaincre le mal par le bien», a-t-il

dit. Faisant un parallèle avec la vie de Saint-Augustin, son fils, l'orateur a déclaré que la conversion d'Augustin fut la joie de Monique. Abordant les textes du jour, le célébrant a affirmé qu'une femme vertueuse fait la joie de son mari. «C'est un bien précieux qu'une femme vertueuse (comme sainte Monique)» du fait que «heureux le mari d'une bonne épouse, car le nombre de ses années est doublé» et vice versa. Poursuivant son homélie, l'abbé Samba a mis en relief l'attitude de Jésus qui vole au secours de la veuve Naim, en ressuscitant gratuitement son fils déjà mort. De ce qui précède, il a signifié que pour chacun de nous, le Seigneur est déjà intervenu et interviendra gratuitement dans nos vies respectives de chaque jour, même si nous ne sommes pas sensibles

aux signes de sa présence agissante. Concluant son propos, l'orateur a invité les «Saintes Monique», dans cet élan de la beauté de la fête, à soigner leur être tant intérieur qu'extérieur.

Ensuite, la messe a continué son cours normal, avec l'exécution du rite de la promesse durant lequel, dix membres se sont engagés dans cette fraternité.

Peu avant la fin de la messe, Mme Angèle Maléba, présidente de la fraternité jubilaire, a prononcé l'allocution d'usage, suivie de l'intervention du curé de la paroisse, libérée en lingala, dans laquelle il a invité les «Saintes Monique» à la sagesse. «Vous êtes déjà grandes; réglez vos problèmes comme des grandes personnes», a-t-il déclaré.

Gislain Wilfrid BOUMBA

La Semaine Africaine,  
votre journal



# Celtel Congo vient de lancer le Club Médias à Pointe-Noire

Il s'est déroulé, le vendredi 23 mai 2008, au restaurant Twiga, à Pointe-Noire, la cérémonie de lancement du Club Médias, en présence de tous les medias de Pointe-Noire.

Implanté, dans 15 pays africains, Celtel a lancé son réseau au Congo, il y a neuf (9) ans de cela. Depuis lors, Celtel est devenue leader de la téléphonie mobile avec 72% de part de marché et un porte-feuille de plus d'un million d'abonnés pour une couverture de 83% de la population, aujourd'hui. Ainsi, au-delà d'une simple promesse, «La vie en mieux», elle devient davantage une réalité quasiment quotidienne pour les Congolais. C'est, d'ailleurs, dans cette optique que Celtel vient de créer cet espace d'échange, de dialogue, de concertation et de convivialité : le Club medias.

Le Club Médias a pour objectif de promouvoir les valeurs et règles du métier de journalisme, promouvoir les valeurs et les missions de Celtel, favoriser les échanges et le partage d'informations sur les avancées technologiques dans les domaines des NTIC, favoriser l'utilisation des NTIC dans les medias. Le Club Médias est également compris comme un cadre de travail permettant d'accompagner les professionnels des medias dans leurs missions. Devant cette opportunité, les professionnels de la communication ont déclaré, à la fin de la cérémonie qu'un mariage de cœur et de raison était, désormais scellé avec Celtel et,



Photo de famille des membres du Club Média de Pointe-Noire.



Michel Elame prononçant son allocution de circonstance.

que cette complicité avait, d'abord, été scellée lors de la première visite officielle de M. Michel ELAME, Directeur Général de Celtel Congo, aux organes de presse. Ce mariage se consolide, aujourd'hui, par la création de ce Club Médias, favorisé surtout par l'esprit d'ouverture et la vision managériale du Directeur Général de Celtel Congo.

«Les medias sont des par-



Une vue du déjeuner offert à cette occasion.

tenaires incontournables et mènent des actions importantes. Sans ces derniers à nos côtés, depuis le début de Celtel au Congo, l'impact de nos actions n'aurait pas la même aura», s'est exprimé le Directeur Général de Celtel qui nous rassure faire la même démarche à Brazzaville.

Celtel, la vie en mieux.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS  
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS AU KOUILOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE

## ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, Pointe-Noire, B.P: 5399

N°021/08..../MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
15212 du 03/12/07	Parcelle 2 bis Bloc 73 Section BF Superficie 263,20m2	MPAKA	03 TIE-TIE	BIKOUMOU Jean Marie
15199 du 29/04/07	Parcelle 3, 4, 5, 6 Bloc 7 Section BM Superficie 2000m2	NGOYO	03 TIE-TIE	GANKAMA Rufin Ludovic
15238 du 11/12/07	Parcelles 9 et 10 Bloc 77 Section BM Superficie 1000m2	NGOYO	03 TIE-TIE	NKODIA Yvon
15200 du 22/08/07	TERRAIN ZONE RURALE Superficie 500m2	LOANGO	District HINDA	Joseph GOLO
15220 04/12/07	TERRAIN ZONE RURALE Superficie 14 Hectares	VILLAGE LIAMBOU	District HINDA	MASICO Limited Rural
15398 du 29/01/08	Parcelle 06 Bloc 43 et 36 Section AC Superficie 635,00m2	MBOTA RAF.	04 LOANDJILI	OBAMBI Jean Bruno
9863 du 13/02/08	Parcelles 1 et 3 Bloc 164 bis Section L Superficie 800,00m2	LA BASE	01 LUMUMBA	KOUNGA Grégoire
15426 du 05/02/08	Parcelle Bloc 126 Section BP Superficie 700,00m2	WARF	01 LUMUMBA	OUEDRAOGO YAMBATE Sauley
15674 du 03/04/08	Parcelle 03 Bloc 190 Section L Superficie 400m2	LA BASE	01 LUMUMBA	LEBVOUA ECOUBOUT Kendra
15836 du 21/05/08	Parcelle Bloc 63 Section BL Superficie 400m2	NGOYO	03 TIE-TIE	ADOUMA BOUETI Mélanie
15849 du 23/05/08	Parcelle 103 ter Bloc/ Section F Superficie 1625m2	CENTRE VILLE	01 LUMUMBA	MAKOSSO Hélène
15810 du 14/05/08	Parcelle 02 Bloc 193 Section BY Superficie 500,00m2	NKETO-MOSSO	03 TIE-TIE	TCHICAYA FOUNDZI Emilienne
13521 du 24/05/07	Parcelle 10 Bloc 53 Section BM Superficie 500,00m2	COTE MATEVE	03 TIE-TIE	NIONGO MBADINGA Aline M.
15845 du 22/05/08	Parcelle 10 Bloc 172 Section AL Superficie 340,00m2	LOANDJILI	04 LOANDJILI	IKIA OLABOUA Jean Didier
14944 du 20/09/07	Parcelle 05 Bloc 55 ter Section BE Superficie 295,64m2	MPAKA WASSA	03 TIE-TIE	DIBOUENI David
15763 du 28/04/08	Parcelle 354 Bloc/ Section G Superficie 1459m2	CENTRE VILLE	01 LUMUMBA	Enfts MARTIN Hilderest Alassane Sow
15819 du 22/05/08	Parcelle / Bloc 124 bis Section BP Superficie 420,00m2	MPITA	01 LUMUMBA	MPEMO MPEMO Alexandre
15648 du 31/03/08	Parcelles 3 et 4 Bloc 118 Section BP suite Superficie 1500,00m2	MPITA	01 LUMUMBA	TSIENA TSIENE Pierre
15813 du 16/05/08	Parcelle 07 Bloc 127 Section BP suite Superficie 500,00m2	MPITA	01 LUMUMBA	GONDOLAT BOMPENBE Patrick
15384 du 24/01/08	Parcelle 07 Bloc 77 Section AC Superficie 875m2	MBOTA RAF.	04 LOANDJILI	MEKOBÉ MATAKA
15835 du 21/05/08	Parcelle 05 Bloc 126 Section N Superficie 450m2	MPAKA	03 TIE-TIE	KOMBO Diane C.
15016 du 02/11/07	Parcelle 21 Bloc 61 Section Q Superficie 164,00m2	MVOUMVOU	MVOUMVOU	AMOUSSA FATIMA
15801 du 09/05/08	Parcelle 3bis Bloc 117 Section T Superficie 258,48m2	MAHOUATA	03 TIE-TIE	MABICKA Joseph

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale  
Pointe-Noire,  
le 26 mai 2008

Justin BIANGANA  
Inspecteur Divisionnaire



*Ministère des postes et télécommunications,  
chargé des nouvelles technologies de la communication*

« Notre département doit être le centre d'impulsion de la politique nationale des T.i.c »

Le ministre des postes et télécommunications, chargé des nouvelles technologies de la communication, Thierry Mougalla, a clôturé, mardi 20 mai 2008, la première session de formation portant sur l'initiation à l'informatique et à l'Internet, en faveur des agents de l'administration publique. Il a, en outre, ce même jour, ouvert la 2ème session de formation du même genre, en faveur des autres agents de la même administration. Après avoir reçu en audience le vice-ministre angolais des sciences et technologies, Pedro Tétra et l'ambassadeur plénipotentiaire d'Algérie au Congo et en République Centrafricaine,



Thierry Mougalla entouré des apprenants issus de la première promotion.

Au total, treize apprenants, venus de la Sopéco (Société des postes et de l'épargne du Congo), de la direction générale de l'artisanat, du Ministère de tutelle et individualités, ont pris part à la première tranche de formation à l'initiation à l'informatique et à l'Internet des cadres et agents de l'administration publique. Cette session de formation qui relève de la politique dudit Ministère a pour but de renforcer les capacités des cadres et agents de l'administration publique dans l'usage des nouvelles technologies de la communication et, in fine, de bien traiter et de bien faire circuler l'information dans les administrations publiques. Cette initiation a porté, essentiellement, sur la maîtrise de deux systèmes d'exploitation courants (le Windows et le Vista), de deux logiciels d'application (le Word pour le traitement de texte et l'Excel comme tableur) et sur la recherche en ligne par Internet.

Pour Louis Roger Koua, directeur des nouvelles technologies, « Ce choix s'explique par le simple fait que les T.i.c (Technologies de l'information et de la communication), en général, et l'Internet, en particulier, constituent le levier important dans le domaine socio-économique et culturel d'un pays ». Il a, en outre, ajouté que leur objectif, pour l'année 2008, est de former 100 cadres et agents des administrations publiques. Clôturant cette première session et ouvrant la 2ème, le ministre Thierry Mougalla a déclaré: « Mon ministère joue, pleinement, son rôle de point focal. C'est-à-dire son rôle de coordination de l'ensemble de la politique nationale, en matière de technologies de l'information et de la communication. A travers ce genre de formation, notre pays s'engage, résolument, sur la voie de son admission parmi les principaux pays d'Afrique qui tentent de rejoindre les standards mondiaux en matière de technologies et de la communication ».

« Au regard du nombre des cadres et agents formés et de ceux qui vont suivre, Thierry Mougalla a dit : « Je formule le vœu ardent que le Ministère des postes et télécommunications, chargé des nouvelles technologies de la communication, soit, véritablement, pour l'Etat, le centre d'impulsion de la politique nationale des technologies de l'information et de la communication ».

**Audiences**

A la clôture et à l'ouverture des sessions de formation, Thierry Mougalla a accordé deux audiences. Avec Pétro Tétra, le vice-ministre angolais, l'entretien s'est articulé autour des relations de bon voisinage entre les deux Etats. L'homme d'Etat angola-

is a, en outre, annoncé à son homologue congolais que son pays, l'Angola, va signer, sous peu, avec Alcatel, le contrat pour le projet fibre optique, en tenant compte du délaï. Le diplomate Algérien a, pour sa part, déclaré à la presse qu'ils ont parlé des bonnes relations bilatérales qui existent entre les deux Etats et de la tenue du 24ème congrès de l'Union postale universelle qui va se tenir en juillet 2008, à Genève. « Nous avons étudié, également, la possibilité d'encourager les candidatures des deux pays au niveau des postes vacants au sein de cette institution internationale », a-t-il poursuivi.

Pascal NGALIBO-YALA

*Transport aérien*

**Le Congo et la Guinée Equatoriale signent un mémorandum d'entente**

La salle de conférence du Ministère des transports et de l'aviation civile, située au 24ème étage de la Tour Nabemba, a servi de cadre à la signature du mémorandum d'entente sur le transport aérien, entre la République du Congo et la Guinée Equatoriale, en vue de garantir la sécurité de la navigation aérienne et la protection de l'aviation civile contre les actes d'intervention illicite. La cérémonie, présidée par Symphorien Mountolé, conseiller au transport aérien du ministre Emile Ouosso, s'est déroulée en présence de Michel Ambendé, directeur général de l'A.n.a.c (Agence nationale de l'aviation civile) et chef de la délégation congolaise, et de Léondro Eyong Nguema Mba, chef de service planification-réglementation et transport aérien, représentant son directeur général, et chef de la délégation équato-guinéenne.



Une vue des deux délégations, après la signature de l'accord.

Au cours de leurs travaux, qui ont eu lieu, du 24 au 26 mai 2008, à Brazzaville, les délégations, représentant les services aéronautiques des deux pays, ont examiné l'accord aérien qui les lie. Ils ont convenu que les entreprises de transport aérien désignées de droit congolais et de droit équato-guinéen sont autorisées à exploiter les services agréés de 3ème, 4ème et 5ème liberté entre les deux pays, sans limitation de fréquences et sans restriction de modules de capacité qu'elles désirent exploiter. Ainsi, le programme d'exploitation des entreprises, désignées par chacune des deux parties contractantes et les tarifs pratiqués sur les routes spécifiées, seront soumis aux autorités compétentes pour approbation, en attendant les accords diplomatiques qui seront paraphés par les deux chefs d'Etat, dans les prochains jours. A travers ce mémorandum, les deux pays s'engagent à mettre sur pied une coordination qui devra procéder à son harmonisation, afin d'assurer, dans le strict respect de la réglementation internationale, le transport aérien.

Pascal BIOZI KIMINO

*Journée internationale du Mouvement de la Croix-rouge*

« Ensemble pour alléger les souffrances des êtres humains et protéger leur vie »

L'humanité tout entière a célébré, jeudi 8 mai 2008, la Journée internationale du Mouvement de la Croix-rouge, sous le thème: « Ensemble pour l'humanité ». Au Congo-Brazzaville, la C.r.c. (Croix-rouge congolaise) a célébré cette Journée dans bon nombre de départements, à savoir: le Pool, Brazzaville, les Plateaux, mais, c'est surtout Sibiti, Chef-lieu du département de la Lékoumou qui a célébré, avec faste, l'événement, selon un calendrier établi de façon rotative.



De g. à dr. A. Tombet, Ch. Sédar Ndinga et G. Ontira

Plusieurs activités ont marqué cette journée, dans ces localités: assainissement dans les quartiers de Brazzaville, focus ponctué par la projection du film sur la bataille de Solferino et l'assistance de Henry Dunant aux soldats blessés sur les lieux de bataille; un documentaire réalisé par le C.i.c.r sur ses activités au Congo et un autre de la Croix rouge française portant sur la formation en secourisme et aux catastrophes.

A Brazzaville, hormis l'opération d'assainissement, la Journée a été marquée, du 8 au 10 mai 2008, par la tenue d'un focus à la Maison commune de Poto-Poto et l'organisation d'une kermesse à Luna-Parc, ancien parc d'attraction à Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville. Les membres volontaires, les secouristes, les cadres de la Croix rouge congolaise étaient tous là ou presque, pour célébrer cette Journée qui a coïncidé avec la date anniversaire du père-fondateur du Mouvement Croix-rouge: le Suisse Henry Dunant. Des représentants du C.i.c.r (Comité international de la Croix-rouge), de la F.i.c.r (Fédération internationale de la Croix-rouge), du Ministère de la coopération, de l'action humanitaire et de la solidarité, et bien d'autres invités ont renoué de leur présence cette rencontre humanitaire qui a été placée sous la houlette du président de la Croix-rouge congolaise, Christian Sédar Ndinga, qui s'est, ensuite, rendu à Sibiti, dans la Lékoumou, où il a patronné les cérémonies liées à cette même journée. En présence de la directrice générale de l'Action

humanitaire et de la Solidarité, Mme Alice Tsoumou Gavouka Mpili. M. François Cateau de la Croix-rouge française a, dans son allocution, annoncé la formation des volontaires de la Croix-rouge congolaise en P.s.b.c (Programme de secours à base communautaire) et l'assistance de cette société nationale en produits pharmaceutiques. Ariane Tombet, chef de la délégation du C.i.c.r au Congo, a, pour sa part, annoncé la commémoration, l'année prochaine, du 150ème anniversaire de la bataille de Solferino, « un événement décisif dans la fonda-

tion du Mouvement Croix-rouge et du Croissant rouge ». « C'est, en effet, sur ce champ de bataille qu'Henry Dunant, né le 8 mai 1828, se porta, pour la première fois, au secours des soldats blessés et commença à entrevoir l'idée qui aboutirait à la création de notre Mouvement », a-t-elle dit. Expliquant le sens du thème de cette année « Ensemble pour l'humanité », Ariane Tombet a dit: « Pour limiter l'impact des guerres, des catastrophes et des maladies, tout en rendant les communautés plus fortes et plus sûres, il faut agir ensemble. Car, c'est ensemble que

nous pourrons, en toutes circonstances, alléger les souffrances des êtres humains, protéger la vie, œuvrer à la prévention des maladies et du développement de la santé et du bien-être social et encourager l'aide volontaire au sein du Mouvement. » Pour le président de la Croix rouge congolaise, Christian Sédar Ndinga, le thème de cette année est, à la fois, une évocation et une exhortation. « Il nous faut, donc, comme de tout temps, offrir protection, assistance et susciter l'espoir aux personnes vulnérables ». Clôturant la kermesse qui a connu la participation du Ministère de la coopération, de l'action humanitaire et de la solidarité, du Sep/C.n.l.s (Secrétariat exécutif permanent du Conseil national de lutte contre le sida) et des association comme « Fem-

mes action » de la députée Charlotte Opimbat; le 2ème vice-président de la Croix-rouge congolaise, Firmin Oko-Bong, a déclaré que « la Croix-rouge congolaise a bien voulu sortir du cadre habituel de ses activités, pour présenter au grand public brazzavillois et au public de la Lékoumou et du Pool, certaines activités souvent non connues du public ». Signalons que le Mouvement international de la Croix-rouge et du Croissant rouge est, à n'en point douter, le plus vaste réseau humanitaire de la planète, aujourd'hui. Il se compose du C.i.c.r, de la F.i.c.r et de 185 sociétés nationales. Il compte près de 100 millions de volontaires, à travers le monde.

P. NGALIBO-YALA

**La Semaine Africaine**  
Chaque Mardi et Vendredi, dans les kiosques à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi



# AVIS DE RECRUTEMENT

## (Relance)

### 1- Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un financement pour l'exécution du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) et a l'intention de recruter un(e) Spécialiste en Passation des Marchés pour l'Unité d'Exécution du Projet (UEP).

Lieu de travail: Brazzaville

Durée du contrat: un (1) an renouvelable après évaluation positive

### 2- Termes de références du Spécialiste en Passation des Marchés

En tant que membre de l'Unité d'Exécution du Projet (UEP), le/la Spécialiste en passation des marchés est placé(e) sous l'autorité directe du Coordonnateur de l'UEP à qui il rend compte de ses activités. Il est responsable de toutes les activités relatives aux contrats dans le cadre de l'exécution du Projet. A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec tous les autres services de l'UEP, ainsi que les services administratifs et techniques des Agences d'exécution du Projet. Il a pour fonction: (i) d'organiser et de participer aux commissions d'analyses et d'évaluation administrative, technique et financière des manifestations d'intérêt et des offres et (ii) de préparer les spécifications techniques nécessaires aux dossiers d'appels d'offres.

Sans que ceci ne soit limitatif, il/elle exécutera les tâches suivantes:

- \* Centraliser et valoriser les demandes d'études, travaux et équipements émises par les différentes Agences d'Exécution du Projet;
- \* Préparer les avis généraux de passation des marchés;
- \* Préparer les plans annuels de passation des marchés, en concordance avec les plans de travail annuel et la planification à moyen terme préparés par le Coordonnateur;
- \* Mettre en forme et valider les TDRs des différentes activités initialement élaborés par la Section Suivi-Evaluation et le Spécialiste en Passation des Marchés Adjoint, en accord avec les administrations ou Agences d'exécution du projet;
- \* Préparer les avis de manifestations d'intérêt et les dossiers d'appels d'offres relatifs à la sélection des prestataires, fournisseurs et autres intervenants;
- \* S'assurer que les dossiers d'appel d'offres répondent aux Directives de la Banque (BM/IDA) et sont conformes à l'accord de financement;
- \* S'assurer que les dossiers préparés renferment tous les éléments essentiels: l'objet de l'appel d'offres, les conditions de garantie, la monnaie et les modalités de règlements, les annonces, etc;
- \* Suivre le planning de lancement et d'exécution des appels d'offres;
- \* Assurer la conservation et la sécurisation des offres;
- \* Assurer le secrétariat des commissions d'analyse, d'évaluation et d'attribution des marchés et contrats;
- \* Négocier les marchés et contrats sous la responsabilité du Coordonnateur en présences des représentants des AEP;
- \* Rédiger les Procès-verbaux de négociation des marchés et des contrats ;
- \* Rédiger et soumettre les contrats à la signature du Coordonnateur du Projet;
- \* Gérer les contrats de fournitures et travaux;
- \* Préparer les rapports de suivi financier relatifs à la passation des marchés;
- \* Veiller à la rédaction et au classement des Procès-verbaux de dépouillement;
- \* Veiller à la préparation des dossiers et correspondances à adresser à l'IDA pour solliciter les avis de non objection;
- \* Participer avec les différentes Agences d'Exécution bénéficiaires à la réception des fournitures et équipements commandés, en vue de la vérification de la conformité des livraisons;
- \* Etablir les procès-verbaux de réception des travaux et équipements;

\* Prendre part aux séances de restitution des travaux des consultants au démarrage comme à la clôture des missions;

\* Mettre en œuvre les recommandations issues des missions d'audit interne et d'audit externe, ainsi que des missions de SOE review PPM et de supervision de la Banque Mondiale.

\* Exécuter toutes autres tâches à lui confiées par le Coordonnateur du Projet;

### 3- Conditions de recrutement

- \* Etre titulaire d'un diplôme universitaire: maîtrise ou troisième cycle en économie, gestion administrative, droit ou tout autre diplôme équivalent;
- \* Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en matière de passation des marchés dans une administration ou dans un projet financé par les institutions internationales (Banque Mondiale, Union Européenne, BAD...);
- \* Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique;
- \* Posséder de bonnes capacités de communication;
- \* Avoir une parfaite maîtrise du français;
- \* Etre capable de travailler en équipe et sous pression.

### 4- Composition du dossier

- \* Lettre de candidature adressée au Coordonnateur du PRCTG;
- \* Lettre de motivation;
- \* Curriculum vitae détaillé;
- \* Copies des diplômes requis certifiées conformes, dont l'original sera exigé en cas de recrutement;
- \* Certificats ou attestations de travail délivrés par les anciens employeurs;

*Le recrutement se fera en deux phases:*

**Phase 1:** présélection sur dossier, sur la base des critères définis plus haut, à savoir: nationalité, diplômes, certificats ou attestations de travail et expérience.

**Phase 2:** les candidats présélectionnés seront invités aux entretiens.

Avant la négociation et signature du contrat, le candidat retenu devra fournir les pièces suivantes:

- \* Extrait d'acte de naissance;
- \* Certificat de nationalité;
- \* Casier judiciaire;
- \* Deux photos format identité.

### 5- Dépôt des dossiers de candidature

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature, sous pli fermé, au secrétariat de l'Unité d'Exécution du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance, sis derrière le Commissariat Central, Brazzaville, Tél.: 635 53 22, au plus tard, Mercredi 11 Juin 2008, à 14h00, en inscrivant sur l'enveloppe:

Monsieur le Coordonnateur du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG) «Candidature au poste de Spécialiste en Passation des Marchés, à n'ouvrir qu'en commission d'évaluation».

*N.B. Un agent d'une administration publique peut déposer sa candidature. Toutefois, en cas de recrutement, il devra, avant la signature du contrat, être mis en disponibilité.*

Le Directeur de Cabinet du Ministre de  
L'Economie, des Finances et du Budget,

**Wilfrid Albert OSSIE**

Coopération culturelle sino-congolaise

# 14 artistes chinois subjuguent les Brazzavillois

A la faveur de l'accord de coopération culturelle sino-congolaise signé en 2007, la Troupe de Kung-fu (un art martial chinois) de la province du Henan et l'Opéra de la province précitée ont donné deux spectacles, les 27 et 28 mai 2008, respectivement au Palais du parlement et à l'esplanade de la Maison de la radio et la télévision, à Nkombo, dans la banlieue nord de Brazzaville.

**A**u cours de leurs shows qui ont drainé un grand monde (en majorité des jeunes), et duré un peu plus d'une heure, les 14 artistes chinois (dont deux femmes) ont subjugué les Brazzavillois. En leur offrant une série d'exercices sur le Kung-fu et des scènes de Yuju (opéra populaire en Chine, qui présente les scènes de la vie des anciens Chinois, à l'aide des figures maquillées, des postures et des airs). Ainsi, le public a eu droit à des pièces comme: «Emprunter l'éventail», une adaptation du roman traditionnel chinois intitulé: Pèlerinage vers l'Ouest, où le roi singe rivalise d'esprit et de force avec la princesse, pour emprunter son éventail; «En route», ou l'humeur complexe d'un haut fonctionnaire sur sa route de guerre; «La mariée en Palanquin», une scène humoristique de la cérémonie de mariage en Chine antique.

«Nous sommes là pour célébrer les relations d'amitié dans le domaine de la culture entre notre pays et la République populaire de Chine.

Dans le cadre de l'accord de coopération culturelle, il y a, régulièrement, les échanges de groupes, des artistes... Nous profitons, simplement, de cette esplanade que le président de la République nous a offerte, à travers ce bijou qui n'est autre que la future Maison de la radio et la télévision de Nkombo. La partie nord souffrant d'un grand déficit d'espaces culturels, et en attendant que le gouvernement réussisse à combler ce déficit, nous avons bien voulu profiter de cette esplanade, pour rendre, aussi, à la population de Nkombo la joie qu'elle mérite. Notre satisfaction est certaine. D'ailleurs, le directeur général de la culture et des arts et son équipe sont à pied d'œuvre pour proposer d'autres activités culturelles à la population de Brazzaville», a déclaré Hilaire Elenka, au terme du spectacle. Signalons que le spectacle du Palais du parlement s'est déroulé en présence du ministre de la communication, chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Alain Akouala A-



Hilaire Elenka et Mme Mireille Opa (directrice de la coopération au Ministère de la culture et des arts), au milieu des artistes chinois



Une vue du spectacle à Nkombo.

paut, représentant son collègue Jean-Claude Gakosso; de l'ambassadeur de Chine au

Congo, Li Shuli; du directeur du cabinet du ministre de la culture et des arts, Hilaire Elenka; du directeur général de la culture et des arts, Jean Luc Aka-Evy. Les spectacles des artistes chinois s'inscrivaient dans le cadre d'une tournée qui les a conduits, du 26 mai au 2 juin dernier, respectivement, au Gabon, au Congo, en RDC, et au Mali.

Véran Carrhol YANGA et Pascal NGALIBO-YALA

Hommage à Rapha Boundzeki

## Les Dolisiens n'étaient pas en reste

**D**écédé le samedi 10 mai, puis, porté en terre, le samedi 24 mai dernier, après des obsèques nationales qui ont mis Brazzaville en ébullition, Rapha Boundzeki s'est révélé, à sa mort, comme un véritable baobab de la musique congolaise. Et ce n'est pas fortuit si un hommage mérité lui a été rendu, un peu partout dans le pays. A Dolisie, la troisième ville du Congo, par exemple, cet hommage a eu lieu quelques jours avant l'inhumation de l'artiste, au Cercle culturel de Dolisie.

Organisée à l'initiative de Ethé-Raymond, journaliste à la R.t.n.a (Radio télé nouvelles alliances), la cérémonie en hommage à Rapha Boundzeki a réuni des artistes musiciens, comédiens, sapeurs, etc. Qui se sont mis en exergue. A cette occasion, l'orchestre Dolisiana Rive gauche de Bobocha Jaguar a interprété quelques titres de celui qui aimait s'appeler «Le Brazzavillois

Livre: «Le Congo et les traités multilatéraux» de Delphine Edith Emmanuel Adouki

## 22 pages consacrées à l'environnement

«Non à la dépendance! Pour une économie à faible émission de carbone». C'est sous ce thème que l'humanité tout entière célébrera, le 5 juin 2008, la Journée mondiale de l'environnement. Un domaine d'importance sur lequel s'est penchée Delphine Edith Emmanuel Adouki, maître assistant à la Faculté de droit de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville, membre de la Société française pour le droit international et de la Société française pour le droit de l'environnement. Dans son ouvrage de 257 pages, intitulé: «Le Congo et les Traités multilatéraux», paru, récemment, aux Editions L'Harmattan



La couverture du livre.

(Paris, France), dans la collection Logiques Juridiques. Préfacé par Mario Bettati, l'ouvrage de Delphine Edith Emmanuel Adouki consacre, en effet, 22 pages (185-207) à la protection de l'environnement (titre IV). Une partie qui se subdivise en deux chapitres: la genèse du droit congolais de l'environnement et les conventions internationales.

A propos de la genèse du droit congolais de l'environnement, l'auteur affirme que celui-ci est d'origine très récente. Et est mis en œuvre au niveau central et local par l'administration de l'environnement (entendez le Ministère de l'environnement, la Direction générale de l'environnement, etc.), chargée de l'élaboration des normes environnementales et de la mise en œuvre d'une politique nationale de protection de l'environnement, au niveau central et local.

A travers les 13 tableaux que compte cette partie, Delphine Edith Emmanuel Adouki met, notamment en exergue les conventions, traités et autres accords internationaux (60, au total) signés, ratifiés par le Congo, dans le domaine de l'environnement ou en voie de l'être. On citera, entre autres: la Convention sur la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures (OILPOL, 1954); la Convention sur le Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fund PROT, 1992); la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles (Alger, 15 septembre 1968); la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, révisée (Maputo, 12 juillet 2003); la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (Montego Bay, 10 décembre 1982); la Convention sur les risques de pollution marine par les navires (MARPOL, Londres); la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles (Alger 15 septembre 1968); le Protocole d'accord sur la coopération en matière de lutte contre la pollution en cas de situation critique (Abidjan, 23 mars 1981); la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (Rio de Janeiro, 4 juin 1992).

Pascal NGALIBO-YALA



L'orchestre Dolisiana rive gauche.

Boundzeki» ou encore «Le Sage Rapha». Les artistes comédiens Ifissa et Nzengui, ont, aussi, apporté leur grain de sel. Seule fausse note: l'interprétation par certains ensembles musicaux des chansons dédiées aux autorités politico-administratives locales. Alors que le moment ne s'y prêtait pas. Tenez! Des tee-shirts flanqués à l'effigie de l'association

politique «Ya Pierre» (association du ministre Pierre Michel Nguimbi) ont été distribués aux artistes sur le podium. On comprend que les hommes politiques ne veulent plus lâcher la moindre occasion, pour faire leur marketing politique.

Eric MAHOUNGOUNZINGOU

Maître William Serge Eric DEMBA

Notaire

A Pointe-Noire, en son Etude sise 79, Boulevard Général De GAULLE, Immeuble Pharmacie Mavré; B.P: 4568; Tél.: 553.91.03/620.43.57

## INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique reçu le vingt huit avril deux mille huit, enregistré folio 061/2 n°371, procède à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société Anonyme

**Dénomination:** «CREDIT ZITEL-SA», en sigle «C.Z-S.A»

**Objet:**

- Prestation de service;
- Octroi de prêts à court, moyen ou long termes;
- Transfert d'argent.

**Capital:** Vingt Cinq Millions (25.000.000) DE FRANCS CFA.

**Siège:** 25, Avenue Louis Portella, Quartier REX, Pointe-Noire.

**Gérance:** Nzika Joao MUAMBA

Président Directeur Général.

**R.C.C.M:** La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, tenu par le greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/08 B 196

Pour avis  
Le Notaire.



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS  
 DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS AU KOUILOU  
 DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE

# ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°O22/O8.../MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
13405 du 28/03/07	Parcelles 8 et 9 Bloc 25 Section BX Superficie 1000,00 m2	MBONDJI	03 TIE-TIE	MATANGOU GRÂCE JULIETTE
15774 du 05/05/08	Parcelle 13 Bloc 53 Section Q Superficie 172,51m2	MVOUMVOU	MVOUMVOU	HAROUNA FADE
15776 du 05/05/08	Parcelle 05 Bloc 11 Section AN Section Superficie 396,00m2	TCHINIAMBI	04 LOANDJILI	MABIALA Jean
15746 du 25/04/08	Parcelle 06 Bloc 108 Section T Superficie 243,00m2	MOUHOUATA	03 TIE-TIE	KONE KASSIM
15329 du 11/01/08	Parcelles 5 et 6 Bloc 36 Section Q Superficie 433,45 m2	MVOUMVOU	MVOUMVOU	TATI MALONGA Jean Marie
15673 du 03/04/08	Parcelle 10 Bloc / Section J Superficie 1250,50m2	KM4	01 LUMUMBA	DIMI Marie Valentine
15694 du 08/04/08	Parcelle 01 Bloc 57 Section U Superficie 500,00m2	03 TIE-TIE	03 TIE-TIE	MAVOUNGOU NIAMA Armand
15314 du 07/01/08	Parcelle 03 Bloc 45bis Section J Superficie 120,83m2	KM4	01 LUMUMBA	BOUYA Alison Divine
15803 du 09/05/08	Parcelle 09 Bloc 16 Section BK Superficie 300,00m2	MPAKA	03 TIE-TIE	CELTEL CONGO
15724 du 16/04/08	Parcelles 1 à 12 Bloc 19 Section ACJ Superficie 5000,00m2	MONT KAMBA	04 LOANDJILI	Société de Mines et Gravier du Congo
15634 du 25/03/08	Parcelles 1 à 12; 1 à 12; 1 à 6 Bloc 330,345,345bis Section CN Superficie 17400,00m2	PLATEAU HINDA	04 LOANDJILI	Société de Mines et Gravier du Congo
15812 du 14/05/08	Parcelle 01 Bloc 06 Section T Superficie 400,00m2	TIE-TIE	03 TIE-TIE	YOULOU KOUYA
15772 du 30/04/08	Parcelle 06 Bloc Section M Superficie 500,00m2	TCHIMBAMBA	01 LUMUMBA	IKOBO Françoise
15828 du 16/05/08	Parcelle 346qter Bloc / Section M Superficie 420,00m2	AEROPORT	01 LUMUMBA	GONDOLA BOPEMBE Patrick
15718 du 14/04/08	Parcelle 08 Bloc 178 Section CG Superficie 1000,00m2	KOUFOLI	04 LOANDJILI	LOEMBA BATCHI Marie A.L.
15769 du 30/04/08	Parcelle 03 Bloc 05 Section AP Superficie 396,00 m2	CULOTTE	04 LOANDJILI	TSIBA Anicet
15717 du 14/04/08	Parcelle 03 Bloc 178 Section CG Superficie 1000,00 m2	KOUFOLI	04 LOANDJILI	LOEMBA BATCHI Rolly A.
15716 du 14/04/08	Parcelles 2 et 9 Bloc 178 Section CG Superficie 2000,00m2	KOUFOLI	04 LOANDJILI	NKOUNKOU NZONZI Célestin
15483 du 18/02/08	Parcelles 10 Bloc 11 Section M2 Superficie 750,00m2	AEROPORT	01 LUMUMBA	ILOKY
15472 du 18/02/08	Parcelles 02 Bloc 04 Section M Superficie 420m2	KM4	01 LUMUMBA	OKEMBA BANGUI Antoine
15073 du 25/10/07	Parcelle 08 Bloc 302 Section CG Superficie 500m2	KOUFOLI	04 LOANDJILI	LOUZOLO Epouse ITOUA Danielle
15831 du 21/05/08	Parcelle 08 Bloc 12 Section M Superficie 600m2	TCHIMBAMBA	01 LUMUMBA	FOUKA Guy Roger

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Justin BIANGANA  
 Inspecteur Divisionnaire  
 Pour insertion légale  
 Pointe-Noire, le 26 mai 2008



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET  
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS  
 DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE  
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS AU KOUILOU  
 DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE

# ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°O23/O8.../MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
15780 du 06/05/08	Parcelle 01 Bloc 20 Section M2 Superficie 600m2	TCHIMBAMBA	01 LUMUMBA	OTOKA OSCAR
15840 du 22/05/08	Parcelle 07 Bloc 03 Section X Superficie 400,00m2	FOND TIE-TIE	03 TIE-TIE	KOUKAYE LAHOULDE. L
15837 du 22/05/08	Parcelle 06 Bloc 80 Section Bxa Superficie 400,00m2	COTE MATEVE	03 TIE-TIE	MOUANTARI NTSANGA Michèle
15852 du 23/05/08	Parcelle 06 Bloc 53 Section BX Superficie 625,00m2	NGOYO	03 TIE-TIE	MASSENSO Tecia Blanche
15853 du 23/05/08	Parcelle 06 Bloc 29 Section BX Superficie 625,00m2	NGOYO	03 TIE-TIE	MASSENSO Tecia Blanche
15605 du 13/03/08	Parcelles 11 et 12 Bloc 169 Section BL Superficie 1000m2	NGOYO	03 TIE-TIE	SCI BIJUS
15709 du 11/04/08	Parcelle 13 Bloc 133 Section L Superficie 330,00m2	LA BASE	01 LUMUMBA	M. NGUIMBI Pierre et Mme NGUIMBI, née MONGUIA P. Edwige Céline E.
15615 du 17/03/08	Parcelles 761,762 Bloc /Section M Superficie 1845,25m2	AEROPORT	01 LUMUMBA	BOUNSANA HILARION V.
15798 du 09/05/08	Parcelle 05 Bloc 09 Section CG ste Superficie 750,00m2	KOUFOLI	04 LOANDJILI	POATY PAMBOU Gaspard
15470 du 15/02/08	Parcelle 96 Bloc / Section M Superficie 885,60m2	AVIATION	01 LUMUMBA	NGOMA PAUL
15571 du 03/03/08	Parcelle 01 Bloc 03 Section M2 Superficie 500,00m2	TCHIMBAMBA	01 LUMUMBA	SEZAN Aurélien
15250 du 12/12/07	Parcelle 08 Bloc 17 Section M Superficie 600,00m2	MPITA	01 LUMUMBA	GATSE Ludvin Nyinson
15451 du 12/02/08	Parcelle 06 Bloc 222 Section CG Superficie 500,00m2	KOUFOLI	04 LOANDJILI	PUATI NITU Carl Richmond
15450 du 12/02/08	Parcelle 05 Bloc 222 Section CG Superficie 500,00m2	KOUFOLI	04 LOANDJILI	EPOLA Huguette
15427 du 05/02/08	Parcelle 04 Bloc 10 Section CG Superficie 500,00m2	KOUFOLI	04 LOANDJILI	PALLOULOU MOUNDZIAL Noëlle
15558 du 29/02/08	Parcelle 1013 Bloc / Section M Superficie 500,00m2	AVIATION	01 LUMUMBA	NGALEKOUA Jules Blaise
15306 du 03/01/08	Parcelle 10 Bloc 64 Section M2 Superficie 722,11 m2	TCHIMBAMBA	01 LUMUMBA	MOUDZIDI Suzanne
15693 du 03/01/08	Parcelle 10 Bloc 11 Section M2 Superficie 625,00 m2	TCHIMBAMBA	01 LUMUMBA	ONDZE Née NGAMBOLO B.
15777 du 05/05/08	Parcelle 14 Bloc 58 Section M2 Superficie 475m2	TCHIMBAMBA	01 LUMUMBA	NGOUMBA Monique
15817 du 15/05/08	Parcelles 265,276 Bloc/Section D Superficie 1031m2	COTE SAUVAGE	01 LUMUMBA	MOUNGONDO Françoise
15314 du 07/01/08	Parcelles 03 Bloc 45 bis Section J Superficie 120,83m2	KM4	01 LUMUMBA	BOUYA Alison Divine

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Justin BIANGANA  
 Inspecteur Divisionnaire  
 Pour insertion légale  
 Pointe-Noire, le 26 mai 2008

## CAN-Mondial 2010/ Mali-Congo (4-2)

## Les Diables-Rouges, noircis à Bamako!

Le week-end dernier a été explosif dans plusieurs stades africains. Dans le cadre de la première journée de la première phase des éliminatoires coupées CAN-Mondial 2010, dont les phases finales se dérouleront, respectivement, en Angola et en Afrique du Sud. Notre Onze national a manqué sa sortie, à Bamako, où les Aigles du Mali ont noirci sa vareuse. On n'en est, encore, heureusement, qu'à la première phase. S'étendant sur cinq mois, celle-ci ne connaîtra son dénouement que le week-end des 10, 11 ou 12 octobre 2008. Une deuxième phase devra suivre.

Pour ce qui est de cette première journée, vingt rencontres ont été disputées, trois autres reportées à une date ultérieure. Le Soudan et le Tchad ne sont pas descendus sur la pelouse. Pour la simple raison que les Tchadiens n'ont pas voulu se déplacer à Khartoum, prétextant que leur sécurité ne serait pas assurée là-bas. On sait que les relations entre les deux pays ne sont pas au beau fixe. Sur l'ensemble des rencontres, excepté le Burkina Faso, qui a créé la sensation, en s'imposant en Tunisie (2-1), face aux Aigles de Carthage, la plupart des équipes visiteuses ont perdu. C'est entre autres le cas des Diables-Rouges du Congo, en déplacement à Bamako, disions-



Les Maliens jubilent après avoir inscrit un but.

nous plus haut, assommés par les Aigles du Mali. C'était dimanche 1<sup>er</sup> juin 2008, en nocturne. Les fêrus congolais de football, les oreilles collées au transistor radio, ont suivi, avec intérêt, les péripéties de ce match.

Ouverte, la partie l'était de bout en bout, versant dans une offensive qui s'est révélée fertile en buts. Le premier tombait dans l'escarcelle malienne, d'entrée de jeu, à la faveur d'une poussée de Seydou Keita: 1-0 (58<sup>ème</sup> seconde). Mais, le Congolais Lys Mouithys, profitant d'un ballon relâché, maladroitement, par le gardien Mamadou Sidibé, remettait les pendules à l'heure, quatre minutes après, à la barbe d'une défense malien-

ne prise de court et interdite: 1-1 (5<sup>e</sup>)

Prognostic et match relancés, l'on attendait avec intérêt la suite. Cela ne tardait pas, Adama Coulibaly (32<sup>e</sup>), de la tête, et le gaucher Soumaïla Coulibaly (41<sup>e</sup>), d'un tir d'une rare puissance, apportant la différence, côté malien: 2-1 et 3-1. Ce n'était pas fini. Car, servi par Frédéric Kanouté, Seydou Keita sonnait le glas pour les Diables-Rouges: 4-1 (61<sup>e</sup>). Le public local commençait, alors, à pavoiser. Mais, Lys Mouithys, demeurant menace et poison pour la défense malienne, atténuait la défaite des Diables-Rouges, en réduisant la marque. D'un retour acrobatique, sur un ballon de corner tiré par Ger-

vais Batota «Tsoulé»: 4-2 (73<sup>e</sup>). Avec cette défaite, l'on peut, maintenant, se faire une idée sur l'avenir des Diables-Rouges. Ils constituent, à n'en point douter, une sélection disparate et non pas vraiment une équipe. Mais, en tout état de cause, la compétition ne fait que commencer. Il reste à l'entraîneur Ivica Todorov, de prendre en compte les déchets ayant émaillé ce match, qui a constitué un test grandeur nature de son potentiel. De même devrait-il l'étoffer. Puisse cette sortie calamiteuse lui ouvrir grand les yeux et les oreilles...

G.M.

**Mali:** Mamadou Sidibé, Adama Coulibaly, Cédric Kanté, Adama Tamboura, Drissa Diakhité; Mahamadou Diarra, Mohamed Lamine Sisso, Soumaïla Coulibaly (puis Mamadou Bagayoko, 69<sup>e</sup>), Seydou Keita; Frédéric Oumar Kanouté, Mamadou Diallo (puis Maman Traoré, 83<sup>e</sup>). Entr.: Stephen Keshi.

**Congo:** Barel Mouko; Christel-Ulrich Kimbembé-Mbizi, Léonce Kevin Andzouana «Mbila», Destin Makita-Passi «Papou», Bruce Abdoulaye; Oscar Ewolo, Denis Tsoumou, Gervais Batota; Harris Tchilibou (puis Jean-Vivien Bantsimba, 46<sup>e</sup>), Arnel Mamouna (puis, Willy Endzanga, 65<sup>e</sup>), Lys Mouithys. Entr.: Ivica Todorov

## Meeting international d'athlétisme de Brazzaville

## Une, deux, trois, quatre...

La ville de Brazzaville pérennise, contre vents et marrées, son meeting international d'athlétisme, qui a gravi rapidement les différents échelons et figure, désormais, dans la catégorie «Area Permit Meeting» comptant pour le Grand Prix de l'I.A.A.F (Association internationale des fédérations d'athlétisme). Une, deux, trois, quatre, telles sont les marques qui ont conduit ce meeting à sa quatrième édition, dimanche 1<sup>er</sup> juin 2008.

Le public est venu nombreux, au Stade Président Massamba-Débat, comme lors des précédentes éditions. Sur la rapide et mythique piste de cette arène sportive, des athlètes d'Afrique et du monde (29 pays), autour d'un plateau de douze épreuves à dominante courses de vitesse. Néanmoins, les fêrus des lancers et des concours de sauts, notamment la longueur, ont été, aussi, gâtés. Aux internationaux issus des quatre coins du monde, s'est ajoutée une frange de l'élite congolaise qui, loin d'avoir des arguments, en a profité pour se frotter aux grands. Elle s'est rendue compte que le fossé est large et profond. Cela étant, le public s'est enflammé, pour forcer les meilleurs, mais, également, pour consoler les trainards. Car, l'essentiel n'est pas tant de triompher, mais de gagner des points, d'améliorer sa performance.

La quatrième édition est passée à la postérité. Et la ville de Brazzaville a confirmé son hospitalité légendaire. Ceux qui ont foulé, pour la première fois, ce sol, ont le loisir de le vérifier. Ils seront, encore, les bienvenus, l'année prochaine, pour la cinquième édition.



Ene Franca Idoko



Stephan Buckland

## Résultats

## \*Epreuves internationales

**Hommes.** 100 m: 1. Uchena Emedolu (Nigeria) 10''40. 2. Leigh Julius (Afrique du Sud) 10''51. 3. Idrissa Sanou (Burkina Faso) 10''54. 9. Delivert Kimbembé (Congo) 10''99. 10. Ghid Olonghot (Congo) 11''00. 200m: Stephan Buckland (Maurice) 20''74. 2. Thuso Mpaung (Afrique du Sud) 20''95. 3. Leigh Julius (Afrique du Sud) 21''00. 8. Delivert Kimbembé (Congo) 22''20. 400 m: 1. Talkmore Nyongani (Zimbabwe) 45''76. 2. James Godday (Nigeria) 45''85. 3. Eric Milazar (Maurice) 46''16. 800 m: 1. Jackson Kivuva (Kenya) 1'46''95. 2. Tamira Teklu (Ethiopie) 1'48''17. 3. Leonard Kibet (Kenya) 1'48''51. 9. Mbakou-Tsambi (Congo) 1'59''64. 400 m haies: 1. Abderahmane Hamadi (Algérie) 49''92. 2. Ibrahim Maïga (Mali) 50''20. 3. Mamadou Hanne Kasse (Sénégal) 50''22. Longueur: 1. Yahya Berrabah

(Maroc) 7,92 m. 2. Andrii Markarchev (Ukraine) 7,91 m. 3. Keenan Watson (Afrique du Sud) 7,65 m. 7. Peguy Sita-Kihoué (Congo) 7,10 m. 3000 m steeple: 1. Elija Chelimo (Kenya) 8'22''1. 2. Abraham Chirchir (Kenya) 8'24''5. 3. Abraham Kabato (Ethiopie) 8'24''7.

**Dames.** 100 m: 1. Ene Franca Idoko (Nigeria) 11''35. 2. Anim Vida (Ghana) 11''57. 3. Gloria Kemasuode (Nigeria) 11''59. ...9. Lorène Dorcias Bazolo (Congo) 12''38. 200 m: 1. Gloria Kemasuode (Nigeria) 23''40. 2. Anim Vida (Ghana) 23''73. 3. Ene Franca Idoko (Nigeria) 23''83. 8. Lorène Dorcias Bazolo (Congo) 25''06. 400m: 1. Tsholofelo Thipe (Afrique du Sud) 51''55. 2. Sade Folasade Abugan (Nigeria) 51''62. 3. Davita Prendagast (Jamaïque) 51''92. 400 m haies: 1. Dominique Darden (USA) 50''16. 2. Lamin Elhabz (Maroc) 57''00. 3. Géraldine Lecéfél (France) 57''87. 4. Solène Eboulabéka (Congo) 1'11''13

Longueur: 1. Janice Josephs (Afrique du Sud) 6,42 m. 2. Viorca Tigau (Roumanie) 6,26 m. 3. Olena Schchors (Ukraine) 6,08 m. 4. Pamela Mouélé-Mboussi (Congo) 6,02 m. Poids: 1. Anca Helne (Roumanie) 18,19 m. 2. Magdalena Sobieszek (Pologne) 17,58 m. 3. Vivian Chukwuemeka (Nigeria) 17,56 m.

(Prochainement: les résultats des épreuves nationales)

## Coupe du Congo de football

## Diables-Noirs, Club 57 Tourbillon, Kondzo et Mbako demi-finalistes!

On connaît, maintenant, les joutes des demi-finales de la Coupe du Congo 2008: Diables-Noirs en découvrira avec l'A.S Kondzo, tandis que Club 57 Tourbillon sera opposé à l'A.S Mbako. En aller et retour. C'est la conséquence des quarts de finale retour qui se sont disputés, le week-end dernier, à Brazzaville et à Pointe-Noire et qui ont donné les résultats suivants: Club 57 Tourbillon-Aigle Sport: 1-0 (aller 1-1) Diables-Noirs-Inter Club de Dolisie: 4-0 (aller: 2-0) La Mancha-A.S Kondzo: 1-4 (aller: 0-2) F.C Bilombé-A.S Mbako: 1-1 (aller: 0-1)

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 668.24.72 / 678.76.94

Journal édité par la Commission épiscopale des moyens de communication sociale.

Président:  
Mgr Jean GARDIN  
Préfet apostolique de la Likouala

Vice-président:  
Mgr Anatole MILANDOU,  
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:  
Joaachim MBANZA  
Secrétaire de rédaction  
Véran Carthol YANGA  
Tel: (242) 668.24.72  
Saisie & Montage (PAO):  
Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:  
Brazzaville:  
Tél. 666.39.69/500.77.76

## Tarifs pour abonnement

Congo: retrait sur place

3 mois: 8.400 F Cfa

6 mois: 16.800 F Cfa

1 an: 33.600 F Cfa

Expédié par la Poste:

3 mois: 11.500 F Cfa

6 mois: 23.000 F Cfa

1 an: 46.000 F Cfa

France et Afrique francophone:

3 mois: 48 Euros

6 mois: 90 Euros

1 an: 180 euros

Autres pays d'Europe

et d'Afrique:

3 mois: 52 Euros

6 mois: 95 Euros

1 an: 190 Euros

Asie et Amérique:

3 mois: 55 Euros

6 mois: 100 Euros

1 an: 200 Euros

Nous acceptons les chèques français et les virements à notre compte - CCP 9.991 85 B Paris  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



## Radio Magnificat «La joie de ceux qui (s)'aiment!» : S.O.S.

Radio Magnificat, la radio catholique émettant de 6h00 à 18 h 00 sur 93.7 FM, serait très heureuse de recevoir toute aide financière et / ou matérielle susceptible de garantir sa survie et la promotion de son action religieuse, sociale et culturelle. Que la Parole de Dieu soit annoncée efficacement, en vue de l'édification et du salut de notre pays, le Congo ! D'avance merci au Nom du Seigneur Jésus-Christ ! (... Et Dieu vous comblera de toutes sortes de grâces) (2 Corinthiens 9, 6-8).

Nos Contacts: Tel: 531 12 60 - 543 12 30 - 952 17 68

E-mail: [radio.magnificat@yahoo.fr](mailto:radio.magnificat@yahoo.fr)

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine, entrée impasse

Lycée Chaminade

Radio Magnificat: CCP. Maison Libermann 1 821 85 T

La Source

Ou MUCODEC 239 N° 19464 - 41219 EPA



UN PARTENARIAT STRATEGIQUE

UN PARTENARIAT STRATEGIQUE Supply Chain Solutions

FRET INTERNATIONAL

AERIEU / MARITIME

COURRIER EXPRESS

VOS ENVOIS

Nous enlevons du CONGO ou de n'importe quel point du MONDE.

VOS LIVRAISONS

Nous livrons à domicile au CONGO ou à n'importe quel point du MONDE.

Un Service Rapide, Sécurisé, Compétitif.

Reliable, Secure, Cost-effective

Brazzaville

Tel: + (242) 550.10.71/550.10.73

Pointe Noire

Tel: + (242) 550.10.75/550.10.71

Brazzaville

Tel: +(242) 550.10.71/550.10.73

Pointe Noire

aller + Loin.

Tel: +(242) 550.10.75/550.10.71

email: [gxinter@hotmail.com](mailto:gxinter@hotmail.com)

Site internet: [www.gxinternational.biz](http://www.gxinternational.biz)